



# FAMILLES EN MOUVANCE

PARTENARIAT DE RECHERCHE

Bulletin de liaison, volume 21, 2024-2025

## AU SOMMAIRE DE CE VOLUME

Les nouvelles du partenariat Familles en mouvance .....	2
La participation des parents dans les milieux communautaires .....	5
Étude qualitative sur les répercussions identitaires de l'insémination frauduleuse .....	9
La question du libre choix dans deux contextes apparentés .....	15
Habiter un monde menacé .....	21
Nouvelles des partenaires .....	27
Publications récentes .....	36
Activités du partenariat .....	42

# RECONFIGURATIONS FAMILIALES ET NOUVELLES MODALITÉS DE LA (RE) PRODUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES

## LES NOUVELLES DU PARTENARIAT FAMILLES EN MOUVANCE

Chers lecteurs et chères lectrices,

Cette année encore, c'est au nom de toute l'équipe du partenariat Familles en mouvance que nous avons le plaisir de vous faire parvenir ce troisième Bulletin du Partenariat de la présente programmation scientifique 2022-2026.

La dernière année revêt une grande importance pour un partenariat centré sur les transformations des familles au Québec. En effet, deux changements majeurs en lien avec le droit de la famille ont vu le jour en 2024. Tout d'abord, le projet de loi no 2, en lien avec la recherche des origines a été adopté et est entré en vigueur en juin. Ensuite, le projet de loi no 56 instaurant le nouveau régime d'union parentale a lui aussi été adopté et entrera en vigueur au cours des prochains mois.

C'est d'ailleurs la thématique de la réforme du droit de la famille qui a fait l'objet de notre deuxième Grande rencontre annuelle du PRFM. Organisée en collaboration avec l'Observatoire des réalités familiales du Québec (ORFQ), la journée avait pour titre Dans l'ombre de la réforme du droit de la famille : les pluriparentalités et la recherche des origines. Pour l'occasion, sept conférences ont abordé les différents manquements qui persistent, malgré ces deux modifications du droit de la famille.

Pour clore cette journée mémorable, nous avons eu la chance d'entendre Robert Leckey, doyen de la faculté de droit de l'Université McGill et spécialiste du droit de la famille, pour une conférence de fermeture offrant un regard croisé sur les réformes du droit de la famille. À notre plus grand regret, un pépin d'ordre technique nous empêche de rendre disponibles les enregistrements des différentes conférences de la journée, comme ce fut le cas l'année précédente avec le colloque Un Québec fou de ses enfants... et de ses adolescents et jeunes adultes? (que vous pouvez toujours visionner ici!). Heureusement, l'ORFQ vous permettra de revivre cette deuxième Grande rencontre, puisque son équipe publie un [carnet de colloque](#) traitant les différentes présentations sous forme de courts textes vulgarisés et bonifiés d'infographies.

Du côté de notre équipe, elle continue de s'agrandir. Cette fois, ce sont Vissého Adjiwanou (sociologie, UQAM), Amilie Dorval (travail social, UQTR) et Marie-Christine Brault (sociologie, U Laval) qui rejoignent le partenariat à titre de collaborateur et collaboratrices. C'est sans compter les nouvelles membres étudiantes qui viennent s'ajouter aux rangs déjà bien garnis de la relève!

Au cours de la dernière année, deux membres

chercheuses de notre équipe ont reçu une subvention CRSH Développement Savoir. La première, Annabelle Berthiaume (U de Sherbrooke), a obtenu cette subvention pour son projet La participation des parents dans les Organismes communautaires Famille: clichés sur une diversité de pratiques et d'interventions, dans lequel Christine Gervais est co-chercheuse, et Chloé Dauphinais (FAFMRQ) et Philippe Pacaut (MFA) sont collaboratrice et collaborateur. De son côté, Maude Pugliese (INRS) a obtenu cette subvention dans le cadre de son projet sur l'accompagnement parental des adolescent·e·s en emploi, mené entre autres avec Magalie Quintal-Marineau (INRS) et Corinne Vachon Croteau (Réseau pour un Québec Famille). Voilà deux projets que nous suivrons avec attention! Autre nouvelle d'intérêt, les résultats de l'appel à candidatures pour le projet d'Action concertée – Programme de recherche sur les familles et les milieux de vie favorables à leur épanouissement, proposé par le Fonds de recherche du Québec – Société et Culture et le ministère de la Famille, ont été dévoilés. À notre grand plaisir, le concours a été remporté par une équipe sous la direction de Vicky Lafantaisie (GRACeF) et dont font partie certain·e·s de nos chercheur·e·s-membres (Annabelle Berthiaume, Christine Gervais, Isabel Côté et Sophie Mathieu), partenaires (FAFMRQ, FQOCF, RPQF) et collaborateurs·trices (Amilie Dorval). Toute l'équipe du partenariat les félicite pour leur projet *Communauté-Familles : l'ACAF pour soutenir l'empowerment des familles et promouvoir une société bienveillante pour les enfants et les parents*.

Cette année encore, notre équipe vous réserve une année bien remplie: des conférences-midi, des séminaires en plus de la sixième édition du colloque étudiant. C'est sans compter la troisième édition de notre colloque annuel 2025, organisé avec la chaire ERICA autour de la thématique *La norme du couple à l'épreuve: Intimité, parentalité et faire famille hors du cadre conjugal*. Consultez la section Activités à venir du bulletin pour ne rien manquer. Pour vous tenir au courant, suivez notre page [Facebook](#), notre page [LinkedIn](#), ou inscrivez-vous à notre [liste de diffusion](#).

## DES NOUVELLES DE NOS PARTENAIRES

Comme à l'habitude, le présent numéro du Bulletin vous permettra d'en connaître davantage sur les dossiers qui occupent le Réseau pour un Québec famille, la Fédération québécoise des organismes communautaires famille, et la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, trois de nos partenaires communautaires. Dans cette même section, vous pourrez également vous tenir au fait des dossiers qui animent notre partenaire institutionnel de longue date, le ministère de la Famille.

## LES ARTICLES DE CE NUMÉRO

Cette 21<sup>e</sup> édition de notre Bulletin du Partenariat comprend quatre publications provenant de nos chercheur·e·s et de nos membres-étudiant·e·s. Pour commencer, nous avons le plaisir de vous présenter une infographie représentant les résultats d'une recherche dirigée par Annabelle Berthiaume (U. Sherbrooke), sur la participation des parents dans les organismes communautaires. Ensuite, Sabrina Zeghiche et Marie-Rose Lépine signent un texte abordant les répercussions d'une insémination frauduleuse. Un groupe de travail (Marianne Kempeneers, Mylène Des Ruisseaux et Amina Mezdour) propose par la suite un texte pour aborder les premiers constats qui ressortent de leur projet de recherche sur la notion de libre choix en contexte de soins à un adulte vulnérable. Pour terminer, Christine Gervais et Cécile Peschier terminent cette édition en signant un texte sur l'engagement environnemental des parents, et de son influence sur les enfants.

Bonne lecture!

Simon Abdela (Coordonnateur)  
Maude Pugliese (Directrice scientifique)

## L'ÉQUIPE DU PARTENARIAT

L'équipe du partenariat est sous la direction de Maude Pugliese, professeure au centre UCS de l'INRS et de Caroline Beaulieu, directrice de la veille et des connaissances stratégiques au ministère de la Famille.

### Chercheur-e-s

Hélène Belleau, Laurence Charton, Benoît Laplante, Maude Pugliese, Magalie Quintal Marineau du Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS; Marianne Kempeneers et Solène Lardoux de l'Université de Montréal; Chiara Piazzesi de l'Université du Québec à Montréal; Annabelle Berthiaume et Carmen Lavallée de l'Université de Sherbrooke; Isabel Côté et Christine Gervais de l'Université du Québec en Outaouais; Vincent Couture de l'Université Laval ; Sophie Mathieu de l'Université TÉLUQ; Doris Châteauneuf du CRUJeF; et Philippe Pacaut du ministère de la Famille.

### Partenaires communautaires (représentant-e-s)

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ (Chloé Dauphinais), Relais-femmes (Audrey Bernard), la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille - FQOCF (Sofie Therrien) et le Réseau pour un Québec Famille (Corinne Vachon Croteau).

### Partenaires gouvernementaux

Le ministère de la Famille (Caroline Beaulieu et Marilynne Brisebois), le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Simon-David Yana), le Curateur public du Québec (Mylène Des Ruisseaux).

### Collaborateurs-trices

Xavier St-Denis et Milaine Alarie (Centre UCS de l'INRS); Vissého Adjiwanou (UQAM); Amilie Dorval (UQTR); Michelle Giroux (Université d'Ottawa); Marie-Christine Brault (U Laval).

---

# LA PARTICIPATION DES PARENTS DANS LES MILIEUX COMMUNAUTAIRES : COMMENT REPÉRER DES PRATIQUES D'ENGAGEMENT DIVERSIFIÉES ?



Par **Victoria Vieira**, étudiante au baccalauréat en service social, l'Université de Sherbrooke, **Anne-Sophie Bordeleau**, étudiante à la maîtrise en service social, l'Université de Sherbrooke et **Annabelle Berthiaume**, professeure adjointe à l'École de travail social, Université de Sherbrooke .



## EXPLORATION DE L'IMPLICATION DES PARENTS

L'an dernier, un financement de démarrage du Partenariat de recherche Familles en mouvance [PRFM] a permis une revue de la littérature sur les pratiques de participation des parents dans les organismes communautaires destinés aux familles (Berthiaume et al., à paraître). Bien que plusieurs organismes adoptent différents moyens pour soutenir l'accès à la participation (haltes-garderies, vulgarisation de documents administratifs), des défis demeurent, surtout pour les parents les plus en marge (2SLGTBQIA+, racisés, pauvres, etc.) (Berthiaume, 2020 ; Lavoie et Greenbaum, 2012).

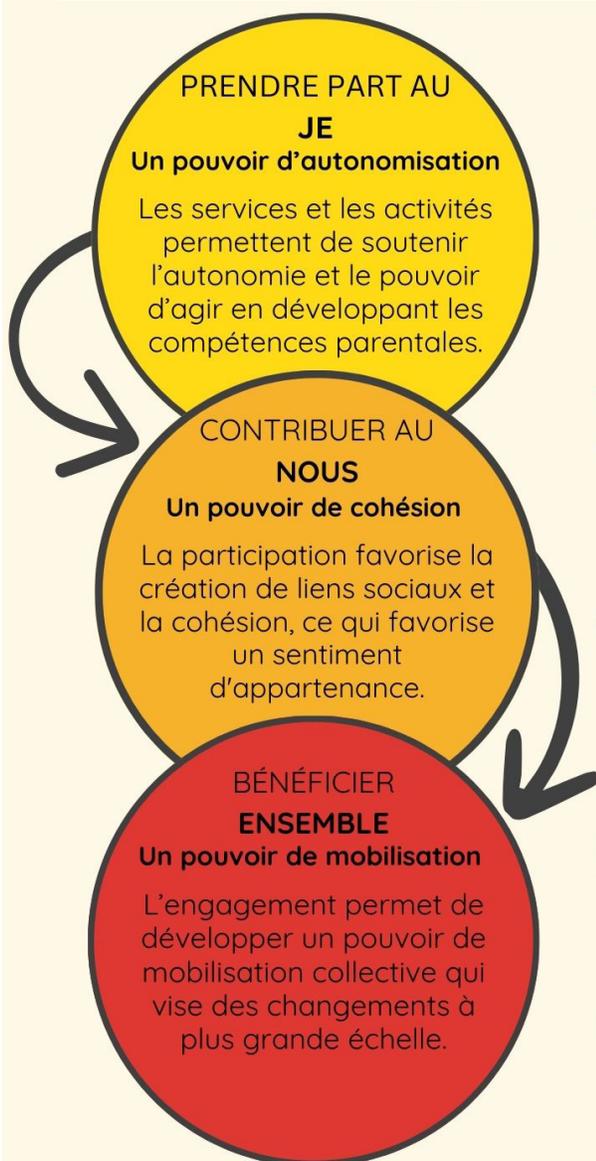
À partir des réflexions sur les questions de pouvoir, d'accès à la prise de décision et de

son caractère collectif, ce projet a permis de synthétiser la participation en six « étapes » ou « niveau » pour soutenir les réflexions sur l'inclusion des parents dans les organismes communautaires. Sans impliquer une progression implicite, ces « étapes » permettent de témoigner en premier lieu de la simple présence des parents aux activités jusqu'à leur implication dans la vie communautaire. Cette schématisation est résumée ainsi :

## LA PARTICIPATION DES PARENTS DANS LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE

Outil de réflexion à l'intention des intervenant.e.s

On distingue six formes de participation des parents en OCF, qui peuvent être décrites en fonction des actions entreprises par les parents et de l'accès au pouvoir qu'elles permettent.



- 1 Actualiser son projet parental**  
Les parents viennent à l'OCF pour répondre à leurs besoins.
- 2 S'affilier à un groupe**  
Les parents prennent part à des activités de groupe.
- 3 Prendre parole**  
Les parents prennent la parole pour exprimer leur point de vue, en partageant leurs expériences, connaissances et compétences lors d'activités.
- 4 Prendre action**  
Les parents prennent en charge des responsabilités qui leur permettent d'initier des actions concrètes: iels co-anime ou co-organise des événements.
- 5 Participer à la structure démocratique**  
Les parents contribuent aux structures démocratiques telles les assemblées générales et les conseils d'administration.
- 6 Participer à la vie communautaire**  
L'implication parentale ne se limite pas à l'organisme: elle s'étend à la vie communautaire et politique.

# LA PARTICIPATION PARENTALE

## SEPT PISTES DE RÉFLEXION POUR LA FAVORISER

**1 ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE**  
Comment l'OCF assure-t-il que toutes les personnes, quelle que soit leur situation, ont la possibilité de participer et de contribuer à la vie communautaire?

**2 LE MANQUE DE TEMPS**  
Comment pouvons-nous rendre nos horaires plus flexibles pour répondre aux différentes réalités familiales?



**3 ENCOURAGER LA PRISE DE DÉCISION**  
Comment pouvons-nous promouvoir une culture participative en facilitant la prise de décision et encourageant l'engagement de tous les membres ?

**4 UN CLIMAT D'ACCUEIL À CULTIVER**  
Créons-nous un environnement chaleureux favorisant les interactions informelles?



**5 S'IMPLIQUER AU DELÀ DES SERVICES**  
Comment faire en sorte que les parents se sentent parties prenantes dans nos activités?



**6 INTRODUIRE LA DÉMOCRATIE**  
Comment peut-on initier les parents aux structures démocratiques et leur jargon (CA, CE, AG...)?

**7 UNE INCLUSIVITÉ RECHERCHÉE**  
Comment s'assurer que tout le monde se sente inclus et bienvenu?  
Quels profils de parents sont plus absents de nos activités?  
Comment rejoindre différents profils de parents?  
L'OCF fait-il preuve d'ouverture envers la diversité des familles?



### Pour aller plus loin dans la réflexion:

Berthiaume, A., Sénac, C., Dauphinais, C., Gervais, C., Lévesque, S. et Pacaut, P. (à paraître). La participation des parents dans les milieux communautaires Famille : une conceptualisation autour de pratiques d'engagement diversifiées, Cahier du CEIDEF.

Un outil produit par Annabelle Berthiaume et Victoria Vieira

## LA PARTICIPATION DES PARENTS DANS LES MILIEUX COMMUNAUTAIRES

---

### PRENDRE PART AU JE : UN POUVOIR D'AUTONOMISATION

L'actualisation du projet parental et l'affiliation à un groupe correspondent à l'idée de « prendre part au je » dans l'organisme. C'est en répondant à ses besoins, par exemple au niveau alimentaire, que le parent renforce son pouvoir d'autonomisation. C'est le point de départ de l'actualisation du projet parental. Il reprend du contrôle en développant des compétences et des connaissances en matière de parentalité, tout en adoptant une réflexion critique sur celles-ci (Baker-Lacharité et al., 2023). Le parent accompagné peut progressivement s'affilier à un groupe, par exemple, en participant à des activités.

### CONTRIBUER AU NOUS : UN POUVOIR DE COHÉSION

La contribution au « nous » s'observe à travers la prise de parole et d'action des parents au sein de l'organisme. Le parent prend d'abord parole sur sa situation pour ensuite se mettre en action face à celle-ci, par exemple, en proposant l'organisation d'événements.

### BÉNÉFICIER ENSEMBLE : UN POUVOIR DE MOBILISATION

La participation active à la vie démocratique de l'organisme, par exemple dans les assemblées générales et le conseil d'administration, ou communautaire sont des formes d'engagement par lesquelles les parents contribuent au « bénéficier ensemble ». Les organismes peuvent favoriser l'engagement communautaire en soutenant la participation dans des espaces décisionnels, militants et démocratiques (tables de concertations, manifestations, prise de paroles devant élu·e).

### COLLECTE DE DONNÉES: ALLER À LA RENCONTRE DES PARENTS ENGAGÉS

Pour poursuivre cette exploration de la participation des parents, un nouveau soutien du PRFM permettra d'interroger des parents engagés hors des organismes pour mieux comprendre les pratiques de participation en marge (Mères au front, comité de parents) et

améliorer les pratiques dans les organismes. Ensuite, grâce à un financement du CRSH, une démarche de photovoix au sein d'organismes communautaires visera à rencontrer des parents et des intervenant·es et échanger sur les dynamiques de participation au sein des organismes (les facilitateurs, les obstacles et les défis, notamment). Pour finir, les photos qui seront au cœur des entretiens généreront un message collectif présenté dans le cadre d'une exposition itinérante (Société des musées, 2015). La parole des parents est donc à venir !

### RÉFÉRENCES

Baker-Lacharité, A., Lacharité, K., Baker, M., D'Amours, N., et Poirier, J. (2023). « La pratique réflexive, un fondement de l'action communautaire auprès des parents et des enfants ». Dans V. Lafantaisie et J. Dionne (dir.), *Pour une pratique réflexive de l'intervention psychoéducative*. Presses de l'Université du Québec.

Berthiaume, A., Sénac, C., Dauphinais, C., Gervais, C., Lévesque, S. et Pacaut, P. (à paraître). « La participation des parents dans les milieux communautaires Famille : une conceptualisation autour de pratiques d'engagement diversifiées », *Cahier du CEIDF*.

Berthiaume, A. (2020). « Mixer le social ? Intervention et exercice de la parentalité dans un contexte de gentrification à Montréal ». *Lien social et Politiques*, (85), p. 171-191.

Lavoie, K. et Greenbaum, M. (2012). « Regards sur les familles homoparentales : s'ouvrir à leurs réalités pour mieux répondre aux besoins des enfants ». *Nouvelles pratiques sociales*, 24(2), p. 140-150.

Société des musées du Québec. (2015). *Les expositions itinérantes : Guide à l'usage des gestionnaires de tournée*. Société des musées du Québec.

---

# « JE SUIS ARRIVÉE DANS LA VIE PAR UNE PORTE DÉROBÉE » : UNE ÉTUDE QUALITATIVE SUR LES RÉPERCUSSIONS IDENTITAIRES DE L'INSÉMINATION FRAUDULEUSE

par **Sabrina Zeghiche**, chercheure postdoctorale, et **Marie-Rose Lépine**, candidate au doctorat, toutes deux au département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais.



Depuis son avènement à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'insémination avec donneur a permis à de nombreuses personnes et à de nombreux couples de réaliser leur rêve de devenir parents<sup>1</sup>. Or, cette pratique de procréation médicalement assistée (PMA) demeure, dans certains pays, peu réglementée<sup>2,3</sup>, ouvrant la porte à certaines dérives<sup>4-7</sup>, dont l'insémination frauduleuse.

On entend par « insémination frauduleuse » les situations où le médecin substitue sciemment l'échantillon de sperme choisi par les parents par un échantillon de sperme différent (y compris le sien, celui d'un autre donneur ou d'un autre patient de la clinique), et ce, à l'insu de ces parents et sans leur consentement<sup>8</sup>. Ce type de fraude signifie que le médecin en question produit de fausses déclarations aux parents quant à l'origine réelle du matériel reproductif utilisé lors de l'insémination. Ces actes soulèvent par conséquent de sérieuses questions éthiques et sociales<sup>9</sup>.

Malgré son caractère 'sensationnel', ce phénomène est loin d'être marginal. Le premier cas d'insémination avec donneur réalisée en clinique en 1884 par le médecin américain William Pancoast relevait d'ailleurs d'une telle

pratique. Le Dr Pancoast avait en effet inséminé sa patiente, à son insu et à l'insu de son mari, avec le sperme d'un étudiant en médecine. Plusieurs dizaines de cas ont depuis été recensés; dans les années 40 jusque dans les années 2010<sup>10</sup>. À ce jour, plus d'une cinquantaine de médecins ont été mis en cause pour de telles pratiques, un peu partout dans le monde : en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Afrique<sup>11</sup>.

Le sujet de l'insémination frauduleuse est pourtant resté longtemps en marge des préoccupations sociétales<sup>12,13</sup>. Or, avec la démocratisation des tests ADN, de plus en plus de cas sont révélés au grand jour<sup>14,15</sup>. Face à cette situation, il est essentiel pour les différents acteurs qui interviennent auprès de ces familles de mieux comprendre les enjeux psychosociaux liés à l'insémination frauduleuse. C'est dans cette perspective que notre étude a été pensée; le but étant de mettre en lumière l'expérience des adultes conçus dans un contexte d'insémination frauduleuse, et d'explorer (entre autres) les répercussions sur leur identité.

## MÉTHODE

Dans le cadre de cette étude, nous avons mené des entretiens semi-structurés avec 21 adultes ayant découvert qu'ils avaient été conçus dans le cadre d'une insémination frauduleuse. Les entrevues ont eu lieu entre l'automne 2021 et l'hiver 2022. Notre échantillon comprend 14 femmes, 6 hommes et une personne non-binaire, provenant des États-Unis, du Canada, d'Angleterre, des Pays-Bas et d'Équateur.

La majorité des participant.es étaient concernés par des cas de fraude où le sperme du père d'intention a été remplacé par celui du médecin. Dans deux cas, le sperme du donneur choisi a été remplacé par le sperme d'un donneur différent, et dans un cas, le sperme du père d'intention a été remplacé par celui d'un donneur.

Ce projet de recherche a été évalué et approuvé par le Comité d'éthique à la recherche de l'Université du Québec en Outaouais (2022-1604). Toutes les données nominatives ont été anonymisées afin d'assurer la confidentialité des participant.es. Les prénoms ont été remplacés par des pseudonymes.

## RÉSULTATS

L'analyse thématique des témoignages recueillis a révélé des impacts identitaires et émotionnels profonds, organisés autour de deux thèmes principaux : 1) un réalignement identitaire et 2) le sentiment d'une identité « souillée ».

### 1) Réalignement identitaire

La découverte de l'insémination frauduleuse peut profondément bouleverser les fondements sur lesquels repose la construction identitaire de la personne. En apprenant que la moitié de leur patrimoine génétique est différent de ce qu'elles imaginaient jusque-là, ces personnes doivent réconcilier l'identité qu'elles pensaient avoir et celle qu'elles découvrent. Cela implique par conséquent un réalignement identitaire. Trois sous-thèmes en découlent : a) une identité amputée; b) une identité en suspens; c) une

identité renouvelée.

#### a) Une identité amputée

Pour de nombreuses personnes, la perte du lien génétique avec le père ou le donneur choisi est vécue comme un deuil. Plusieurs ont rapporté avoir eu l'impression de perdre une partie d'elles-mêmes. Ce sentiment est d'ailleurs plus prononcé lorsque le père en question est décédé. Dans ce cas, les personnes concernées confient avoir eu l'impression de perdre leur père une deuxième fois. De plus, la découverte de la fraude peut amener à repenser certaines dimensions culturelles ou religieuses liées à ses origines, ce qui peut être déstabilisant pour certaines personnes.

Cela peut aussi amener les personnes conçues dans un contexte de fraude à redéfinir leur identité au sein de leur famille. Tel que mentionné par une des participantes, Shannon (60 ans, substitution donneur-donneur), : « [Avant la fraude], j'avais deux frères et sœurs. Et là, je n'en ai plus. »

En somme, découvrir qu'on a été conçu dans un contexte d'insémination frauduleuse, c'est découvrir du même coup que certains des éléments sur lesquels reposait jusque-là notre identité sont faux, et se sentir par conséquent « dépouillée » d'une partie de soi.

#### b) Une identité en suspens

L'insémination frauduleuse peut entraîner une période de confusion, marquée par des questionnements identitaires : « qui suis-je vraiment ? », « de qui je tiens tel ou tel trait physique ? », « ai-je des (demi-)frères et sœurs ? », « qui est mon géniteur ? ».

Plusieurs participant.es ont par ailleurs déclaré que la fraude les privait du droit fondamental de connaître leurs origines (dans le cas où le géniteur n'est pas connu) et que cela rendait leur reconstruction identitaire plus ardue. Ce sentiment de « flottement » identitaire peut durer des mois, voire des années. Les personnes concernées disent alors ne plus très bien savoir qui elles sont. Certaines rapportent même avoir

de la difficulté à se reconnaître dans le miroir. Emily (31 ans, substitution père-médecin), par exemple, confie avoir ressenti une certaine dissociation avec son propre visage et son propre corps après avoir découvert qu'elle n'était pas la fille biologique de son père.

La découverte de la fraude peut donc ébranler les fondements identitaires des personnes concernées et faire en sorte que leur identité reste « en suspens » tant et aussi longtemps qu'elles n'ont pas accès à leurs origines génétiques. Cela n'est bien sûr pas le cas pour toutes les personnes, particulièrement celles qui accordent peu d'importance à l'aspect génétique de leur identité. Mais pour celles qui y accordent une importance primordiale, la découverte de l'insémination a pu les plonger dans une sorte de « limbes identitaires » (Anthony, 52 ans, substitution donneur-médecin).

### *c) Une identité renouvelée*

Parmi les personnes qui ont découvert leur nouveau patrimoine génétique, certaines ont pu se recréer une nouvelle identité, avec de nouveaux liens génétiques, de nouvelles origines ethniques ou religieuses. Comme l'exprime avec éloquence Kim (34 ans, substitution donneur-médecin) : « J'ai vraiment dû fournir beaucoup d'efforts pour déconstruire mon ancienne identité afin de me reconstruire une nouvelle identité ». En d'autres termes, l'insémination frauduleuse implique un renouvellement identitaire sur la base des informations que la découverte de la fraude a dévoilées.

Par exemple, Steve (40 ans, substitution père-médecin), qui a été élevé dans la religion catholique et dont le père était britannique, a expliqué comment il a géré ses nouvelles identités ethniques et religieuses après avoir appris qu'il avait été conçu avec le sperme d'un médecin juif ashkénaze. Il a déclaré qu'il se considérait toujours comme un Canadien de première génération en raison de son père, qu'il se sentait toujours britannique, mais qu'il était maintenant en partie juif.

Mais l'insémination frauduleuse n'implique pas seulement une nouvelle identité ethnique ou religieuse, elle peut aussi révéler de nouveaux

liens génétiques, notamment avec les demi-frères et sœurs. Lorsque des relations naissent de ces nouveaux liens, elles peuvent modifier le paysage familial et la place que les personnes concernées y occupent. Par exemple, après avoir rencontré les autres personnes qui, comme elle, ont été conçues avec le sperme du médecin, Emily (31 ans, substitution père-médecin) ne se considérait plus comme une enfant unique parce qu'elle avait maintenant une fratrie.

Bien entendu, découvrir son véritable patrimoine génétique ne conduit pas nécessairement et automatiquement à son intégration. L'éventail des expériences se situe plutôt sur un continuum où certains intègrent les informations nouvellement acquises, d'autres ne les intègrent que partiellement et d'autres encore les rejettent totalement.

### **2) Le sentiment d'une identité « souillée »**

Découvrir que l'identité qu'on pensait avoir ne correspond pas à l'identité qu'on a n'est pas propre aux situations d'insémination frauduleuse. Cela est vrai pour toute expérience de filiation mal attribuée. Ce terme désigne les situations dans lesquelles un individu grandit en croyant qu'une personne est son parent biologique, pour découvrir plus tard que ce n'est pas le cas. Ce qui distingue l'insémination frauduleuse d'autres situations de filiation mal attribuée, c'est d'une part que la tromperie concerne à la fois les parents et les enfants, et d'autre part, qu'elle implique que la conception même des personnes concernées repose sur un acte éthiquement répréhensible. Cela peut entraîner chez celles-ci le sentiment d'une identité entachée ou souillée.

Trois sous-thèmes ont émergé : a) incarner la fraude; b) avoir des gènes « douteux »; et c) remettre en cause la légitimité de son existence.

#### *a) Incarner la fraude*

De nombreuses personnes conçues dans un contexte d'insémination frauduleuse éprouvent un profond sentiment de honte et de culpabilité, car elles incarnent ce qu'elles perçoivent comme une atteinte à l'agentivité de leurs parents et à l'intimité de leur mère.

D'une part, l'insémination frauduleuse constitue une atteinte à l'agentivité des parents, car le médecin, en échangeant intentionnellement les échantillons de sperme sans leur consentement, a délibérément ignoré leur projet parental et leur volonté de créer la famille dont iels rêvaient. Ainsi, plusieurs personnes conçues dans ce contexte se perçoivent comme un rappel douloureux pour leurs parents que la famille qu'ils ont construite est différente de celle qu'ils avaient souhaitée et planifiée. Comme l'a exprimé Amanda (32 ans, substitution donneur-médecin) : « J'avais l'impression de ne pas être l'enfant pour lequel [ma mère] avait payé. »

D'autre part, la fraude constitue une atteinte à l'intimité de leurs mères puisque le sperme d'un étranger a été inséré dans leur corps, à leur insu et sans leur consentement. Pour plusieurs, ce geste est perçu comme une agression sexuelle. Par conséquent, le fait d'être l'incarnation vivante d'un acte aussi répréhensible et immoral explique que plusieurs personnes se sentent « souillées ».

#### *b) Avoir des gènes « douteux »*

Les personnes conçues avec le sperme du médecin ont fait part de leur profond malaise d'être génétiquement liées à l'auteur de la fraude, une personne pour qui elles ressentent une profonde aversion. Emily (31 ans, substitution père-médecin), par exemple, a expliqué que lorsqu'elle a appris qu'elle n'était pas biologiquement liée à son père, elle avait encore l'espoir que son géniteur soit une personne honnête, mais la nouvelle de la fraude a anéanti cet espoir.

Certaines personnes ont commencé à interroger leur propre sens moral en raison de leurs liens génétiques avec le médecin. Nicholas (40 ans, substitution père-médecin), par exemple, s'est posé la question : « Est-ce qu'il y a en moi quelque chose de génétique qui me prédispose à agir comme lui ? ». Plusieurs personnes se sont mises à scruter les gestes qu'elles posaient, à l'affût de la moindre faille morale.

#### *c) Remettre en cause la légitimité de son existence*

Pour d'autres, la découverte de l'origine

frauduleuse de leur conception a entraîné des questionnements existentiels. L'idée que leur naissance repose sur un acte contraire à l'éthique, a amené certains à penser qu'ils n'auraient jamais dû venir au monde et que leur existence n'était en fait qu'une erreur.

Brandon (37 ans, substitution donneur-médecin), a déclaré qu'il se sentait comme le produit d'un acte qui n'aurait jamais dû se produire. Olivia (46 ans, substitution donneur-médecin), a expliqué qu'elle avait cessé de fêter son anniversaire parce qu'il lui rappelait ce que le médecin avait fait. Amber (62 ans, substitution donneur-donneur), nous a confié qu'elle avait l'impression d'être entrée dans la vie par une porte dérobée avec une fausse identité.

L'insémination frauduleuse peut par conséquent faire en sorte que les personnes concernées en arrivent à remettre en cause la légitimité même de leur existence.

## CONCLUSION

Cette étude souligne les profondes répercussions de l'insémination frauduleuse sur l'identité et le bien-être des personnes concernées. Loin de se réduire à une simple question de filiation, cette expérience entraîne une remise en question existentielle et altère profondément la perception de soi.

Comme nous l'avons mentionné, l'insémination frauduleuse peut provoquer un processus de réalignement identitaire, qui peut être temporaire ou plus durable. Avant d'arriver à une phase de réappropriation et de reconstruction, les personnes concernées passent souvent par une phase où les fondements sur lesquels reposait leur sentiment d'identité sont ébranlés par la nouvelle de l'insémination frauduleuse. La quête d'identité, la recherche des origines et de connexions familiales peut être un processus complexe et déstabilisant pour les personnes concernées<sup>16,17</sup>.

Par ailleurs, cette étude a également montré que l'insémination frauduleuse a un impact sur l'identité différent de celui d'autres situations de filiation mal attribuée, en ce sens que les personnes concernées se sentent souillées et

ternies, voire remettent en question la légitimité de leur existence. Cette différence peut être liée à la nature intime et de violation de l'insémination frauduleuse, qui contraste avec d'autres types de filiation mal attribuée de types plus 'accidentelles' ou non intentionnelles<sup>12,18,19</sup>.

Ces données mettent en évidence l'importance de reconnaître l'ampleur des répercussions de l'insémination frauduleuse pour mieux soutenir les victimes — qu'il s'agisse des personnes ainsi conçues ou de leurs familles. Face à cette situation, il est essentiel de renforcer l'accompagnement psychologique et de développer des ressources spécialisées pour aider ces personnes à reconstruire leur identité et à naviguer cette épreuve particulière.

Actuellement, les moyens légaux et préventifs sont limités, et les démarches pour obtenir réparation sont souvent complexes et décourageantes<sup>12,20</sup>. En plus du manque d'un cadre juridique clair en la matière, de nombreuses victimes se heurtent encore à l'incompréhension et à la banalisation de l'impact de cette fraude.

Pour pallier ces lacunes, une meilleure régulation des pratiques de procréation médicalement assistée (PMA), des mécanismes de contrôle renforcés pour les professionnels de la fertilité, et une sensibilisation accrue de la société et des décideurs public sont nécessaires<sup>15,18</sup>.

Enfin, reconnaître et soutenir les personnes affectées par l'insémination frauduleuse ne constitue pas seulement une question de justice, mais aussi un impératif éthique pour protéger le bien-être de ces individus et préserver la confiance dans le système médical et juridique.

## RÉFÉRENCES

1. Lie, M., & Lykke, N. (Éds.). (2019). *Assisted reproduction across borders: Feminist perspectives on normalizations, disruptions and transmissions* (First issued in paperback). Routledge, Taylor & Francis Group.
2. Dunn, C. (2020). *Fertility Fraud and Proposal for Florida Legislation*. 8(1), p. 132 163.
3. Golombok, S., Scott, R., Appleby, J. B., Richards, M., & Wilkinson, S. (Éds.). (2016). *Regulating Reproductive Donation* (1re éd.). Cambridge University Press.
4. Bender, L. (2006). « To Err is Human: ART Mix-Ups—A Labor-Based, Relational Proposal. » *Iowa Journal of Race*, 9, p. 443 508.
5. Cho, K., Ruiter, J., & Dahan, M. H. (2018). « Protecting fertility clinics against sperm-related fraud: A call to action ». *Journal of Assisted Reproduction and Genetics*, 35(6), p. 1131 1132.
6. Miola, J. (2004). « Mix-Ups, Mistake and Moral Judgement: Recent Developments in U.K. Law on Assisted Conception ». *Feminist Legal Studies*, 12(1), p. 67 77.
7. Bender, L. (2003). « Genes, parents, and assisted reproductive technologies: ARTs, mistakes, sex, race, and law ». *Columbia Journal of Gender and Law*, 12(1), 1 76.
8. Zeghiche, S., Côté, I., & Lavoie, K. (2023). « 'Once you open that Pandora's box, you cannot close it': A qualitative study on family relationships following insemination fraud ». *Reproductive BioMedicine Online*, 47(2), 103220.
9. Garofalo, M. R. (2023). « Fertility Fraud in the Land of Lincoln: Why Illinois Must Pass Comprehensive Legislation to Address Donor Fraud in Artificial Insemination ». *DEPAUL LAW REVIEW*, 73(1), p. 91 128.
10. Madeira, J., Lindheim, S. R., & Sauer, M. V. (2018). « Against seminal principles: Ethics, hubris, and lessons to learn from illicit inseminations ». *Fertility and Sterility*, 110(6), p. 1003 1005.
11. *Donor Deceived*. (2022). Donor Deceived. <https://donordeceived.org/>
12. Madeira, J. L. (2020). « Understanding Illicit Insemination and Fertility Fraud from Patient Experience to Legal Reform ». *Columbia Journal of Gender and Law*, 39(1), 110 204.
13. Zeghiche, S., Côté, I., Williams-Plouffe, M.-C., & Cyr, R.-P. T. (2023). « Parents' and Offsprings' Experience of Insemination Fraud: A Qualitative

- Study.» Dans F. Kelly, D. Dempsey, & A. Byrt (Éds.), *Donor-Linked Families in the Digital Age* (1re éd.). Cambridge University Press. p. 85-100.
14. Madeira, J. L. (2019). « Uncommon Misconceptions: Holding Physicians Accountable for Insemination Fraud ». *Minnesota Journal of Law and Inequity*, 37(1), p. 45 73.
  15. Chicoine, S. (2020). « The Birth of Fertility Fraud: How to Protect Washingtonians ». *Washington Law Review Online*, 95, p. 168 204.
  16. Jadva, V., Freeman, T., Kramer, W., & Golombok, S. (2010). « Experiences of offspring searching for and contacting their donor siblings and donor ». *Reproductive BioMedicine Online*, 20(4), p. 523 532.
  17. Theunissen, C. A. (2022). « The Effects of DNA Test Results on Biological and Family Identities ». *Genealogy*, 6(1), 17.
  18. Fox, D. (2022). « “Fertility Fraud” Legislation—A Turning Point for Informed Consent? » *New England Journal of Medicine*, 387(9), p. 770 772.
  19. Freeman, T., Jadva, V., & Slutsky, J. (2016). « Sperm donors limited: Psychosocial aspects of genetic connections and the regulation of offspring numbers ». Dans S. Golombok, R. Scott, J. B. Appleby, M. Richards, & S. Wilkinson (Éds.), *Regulating Reproductive Donation* (1re éd.). Cambridge University Press. p. 165-184
  20. Fox, D., Cohen, I. G., & Adashi, E. Y. (2019). « Fertility Fraud, Legal Firsts, and Medical Ethics ». *Obstetrics & Gynecology*, 134(5), p. 918-920.

---

# LA QUESTION DU « LIBRE CHOIX » DANS DEUX CONTEXTES APPARENTÉS : LE SOUTIEN À DOMICILE ET LA FORMALISATION DE MESURES DE PROTECTION

par **Amina Mezdour**, candidate au doctorat interdisciplinaire en santé et société de l'UQAM, **Marianne Kempeneers**, chercheure au PRFM et directrice du département de sociologie de l'Université de Montréal et **Mylène Des Ruisseaux**, conseillère experte en recherche auprès du Curateur public du Québec



## INTRODUCTION

La recherche, dans le cadre d'un partenariat comme le nôtre (Familles en mouvance), permet de décloisonner des champs d'étude habituellement séparés et de mettre en lumière des phénomènes transversaux à ces champs. Ainsi par exemple tout ce qui a trait à la prise en charge des adultes en situation de vulnérabilité fait l'objet de champs distincts, parmi lesquels celui de la proche-aidance (en contexte de soutien à domicile notamment) d'une part, et celui de la formalisation des mesures de protection (mesure d'assistance, tutelle, mandat de protection) d'autre part. Deux champs distincts, mais qui ont en commun de mobiliser, à divers degrés, des membres du réseau familial qui n'ont pas toujours choisi d'assumer ce rôle de « proche ». Pas plus que les personnes en situation de vulnérabilité n'ont forcément choisi les proches susceptibles de les accompagner à cette étape de leur vie.

C'est au fil d'échanges entre divers membres du Partenariat (représentant respectivement le Curateur public du Québec, le Réseau pour un Québec famille et le département de Sociologie de l'Université de Montréal) qu'est apparue et s'est précisée peu à peu l'idée du projet que nous poursuivons depuis deux ans et dont nous retraçons ici l'itinéraire. Notre projet, de façon large, s'intéresse à la question du « libre choix » dans ces deux contextes apparentés que sont le soutien à domicile d'une part, et la formalisation de mesures de protection des personnes vulnérables d'autre part. Il s'intéresse plus particulièrement aux conditions entravant une réelle possibilité d'exercice du libre choix, tant pour les personnes « aidées » que pour les personnes « aidantes ».

### LE « LIBRE CHOIX » AU PRINCIPE DES POLITIQUES PUBLIQUES DEPUIS LES ANNÉES 1990

Le choix comme valeur sociale s'est imposé dans la refonte des services publics et de la protection sociale des années 1990, tant en Europe qu'en Amérique du Nord. Cette notion est à la racine de l'idéologie libérale, de plusieurs disciplines scientifiques et de nombreux programmes de réforme (Duvoux et Jenson, 2011). Elle renvoie à la nécessité d'adapter les services publics aux besoins spécifiques de l'utilisateur, c'est-à-dire d'individualiser et de personnaliser ces services. L'idée de « choix » interpelle l'individu contemporain en tant qu'être réflexif et autonome, libre de ses choix (Martucelli, 2010). Cette liberté de choix peut être considérée comme un progrès par rapport à des politiques standardisées peu préoccupées de la singularité de l'utilisateur. Elle va de pair cependant avec une injonction croissante à l'autonomie et à la responsabilisation des individus face aux risques sociaux auxquels ils sont exposés. Examinons brièvement ces deux côtés de la médaille, à savoir les apports positifs du libre choix d'une part et les considérations critiques qu'il soulève d'autre part.

### LES APPORTS POSITIFS DU « LIBRE CHOIX »

A priori le libre choix, dans son principe, est bien sûr une valeur positive. Les discussions entre les partenaires ont permis d'explorer différents points de vue et de faire ressortir les apports positifs associés au libre choix d'offrir ou de recevoir de l'aide. Le libre choix en effet place l'individu, avec ses capacités et ses besoins particuliers, au cœur des décisions qui le concernent, ce qui au regard des principaux

intéressés est souhaité et souhaitable.

Plusieurs mouvements sociaux et internationaux ont mis de l'avant la défense des droits des personnes en situation de vulnérabilité. Par exemple, des regroupements de personnes handicapées ou ayant des troubles mentaux se rallient derrière la devise « Rien pour nous sans nous » et réclament le droit de participer aux décisions qui les concernent. L'autodétermination et la participation sociale revendiquées sont essentielles à leur reconnaissance et à leur participation sociale et politique. Ce mouvement a fortement influencé les discussions<sup>1</sup> pour la création de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH) des Nations-Unies. Les États-parties à la Convention, dont fait partie le Canada, reconnaissent la dignité intrinsèque des personnes handicapées, leur autonomie individuelle, leur indépendance et la liberté de faire leurs propres choix<sup>2</sup>. Un comité veille au respect de ces droits et les États-parties doivent lui rendre des comptes périodiquement.

Pourquoi aborder ces grands principes dans la réflexion sur le libre choix ? Parce que les personnes en situation de vulnérabilité, les personnes représentées ou accompagnées officiellement par un proche sont à divers degrés des personnes handicapées. Et parce que le respect de ces principes a trouvé son chemin jusqu'au Québec.

En effet, une personne n'ayant pas les capacités nécessaires pour prendre soin d'elle-même ou pour gérer ses biens doit être encouragée à participer aux décisions la concernant et à exprimer autant que possible ses volontés. Cette expression contribue fortement à valoriser son autonomie. Cette prise en compte de la volonté

---

1 Chronique ONU (2004) « Ne faites rien pour nous sans nous » : Reconnaître les droits des personnes handicapées (consulté 29 octobre 2024)

<https://www.un.org/french/pubs/chronique/2004/numero4/0404p10.html>

2 Convention relative aux droits des personnes handicapées (adoptée 13 décembre 2006). Préambule. Les États Parties à la présente Convention, n. « Reconnaissant l'importance pour les personnes handicapées de leur autonomie et de leur indépendance individuelles, y compris la liberté de faire leurs propres choix ». Article 3 - Principes généraux. Les principes de la présente Convention sont : a) Le respect de la dignité intrinsèque, de l'autonomie individuelle, y compris la liberté de faire ses propres choix, et de l'indépendance des personnes; (consulté 29 octobre 2024) <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-persons-disabilities>

des personnes vulnérables inscrite dans le Code civil du Québec a par ailleurs été renforcée en 2015 pour les soins et en 2022 pour les mesures de protection<sup>3</sup>.

### LES CONSIDÉRATIONS CRITIQUES ENTOURANT L'IDÉOLOGIE DU « LIBRE CHOIX »

Plusieurs auteurs ont par contre attiré l'attention sur les implications de cette valorisation du « libre choix » dans le champ des politiques publiques et de la protection sociale (Argoud, 2009 ; Duvoux et Jenson, 2011 ; Laroque, 2009). Deux angles de questionnement émergent de la littérature. D'une part celui du politique, fragilisé par l'importance accordée au libre choix individuel ; d'autre part, celui de l'usager-ère supposé-e choisir.

Du côté du politique, on souligne le fait que le choix, valeur libérale, renvoie à celles d'individualisme, de concurrence, de marché et de privatisation des services. Les politiques du libre choix sonneraient « la fin du politique », l'effacement du collectif au profit de l'individu (Argoud, 2009). Sur le terrain, on déplore le manque d'articulation entre « les droits des usager-ères » et l'organisation politique du collectif.

Du côté de l'usager-ère supposé-e choisir, on met en évidence le fait que l'univers des possibles à l'intérieur duquel il ou elle est invité à exercer ses choix est balisé par de nombreuses contraintes. Plus largement des inquiétudes s'expriment face à l'idée véhiculée dans l'espace public, voulant que le choix de notre mode de vie serait désormais une affaire de liberté individuelle. Cette idée suppose une responsabilisation accrue des individus face à leur destin et une moindre imputabilité de l'État.

En réalité, et c'est ce que nous avons réfléchi dans le contexte du soutien à domicile d'une part et dans celui des mesures de protection d'autre part, les choix des individus sont largement

fonction de politiques publiques préalables. Ils sont par ailleurs plus ou moins réalisables selon les aides formelles et informelles (proches aidant-es) dont dispose chaque individu. Ce dernier point rappelle que la notion de « libre choix » concerne tout autant la personne aidée (l'usager-ère) que la personne aidante.

### LE « LIBRE CHOIX » EN CONTEXTE DE SOUTIEN À DOMICILE

Le soutien à domicile (SAD) avait comme visée de réponse aux besoins des personnes atteintes d'incapacités (physiques et/ou psychologiques), dont une importante proportion est composée de personnes âgées. Tout comme l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux, le SAD n'est pas à l'abri du paradigme néolibéral appliqué à la gestion des services publics et de soins, dont les logiques marchandes et individualistes en constituent le socle (Benoit, 2017).

L'offre du SAD tel que nous la connaissons aujourd'hui au Québec résulte directement d'un « véritable changement paradigmatique des fonctions providentielles de l'État » (Lesemann, 2002 :ix) qui visent désormais le résultat (Grenier et al., 2021) et semble encourager la population à privilégier les tierces parties (le secteur privé, associatif ou familial), au lieu du réseau public, pour trouver du soutien. Les titres des deux dernières politiques du SAD sont évocateurs à ce sujet : *Chez soi le premier choix* (2003) et *Vivre et vieillir ensemble chez soi, dans sa communauté, au Québec* (2012) (Gouvernement du Québec, 2003 ; 2012). Un tel contexte a mené Benoit (2017) à se questionner quant au réel objectif de ces politiques, à savoir « vivre chez soi le plus longtemps possible [ou avoir] recours aux institutions publiques le plus tardivement possible ? » (p.40).

Par conséquent, ces politiques lient, et ce, potentiellement à leur insu, les « personnes proches aidantes et le système de santé et de

---

<sup>3</sup> Code civil du Québec, art. 15 : *Celui qui consent à des soins pour autrui ou qui les refuse est tenu d'agir dans le seul intérêt de cette personne en respectant, dans la mesure du possible, les volontés que cette dernière a pu manifester ; et art. 257 : Toute décision relative à l'ouverture d'une tutelle au majeur ou qui concerne le majeur sous tutelle doit être prise dans son intérêt, le respect de ses droits et la sauvegarde de son autonomie, en tenant compte de ses volontés et préférences. Le majeur doit, dans la mesure du possible et sans délai, en être informé.*

services sociaux» (Gouvernement du Québec, 2003:3). Lorsque l'on prend connaissance des éléments phares de la dernière politique de SAD de 2012, nous constatons que les proches aidants ne sont pas loin d'être instrumentalisés par le réseau de la santé qui désire « les soutenir et les accompagner [...] afin qu'ils puissent poursuivre leur mission auprès de leurs proches sans s'épuiser.» (p.5) Dans un contexte de pénurie de ressources (ex. professionnelles et matérielles) dans l'offre de SAD (Protecteur du citoyen, 2020), les proches aidant-es constituent la première source de soutien pour combler ce manque, incluant lorsque le proche est placé en institution de soins de longue durée (Landry-Duchesne, 2023). De ce fait, les politiques qui enrôlent les membres de la famille dans l'offre de SAD (Giraud et al., 2019) peuvent enlever toute possibilité de choix de soutien aux aidant-es et inscrire l'aide dans une dynamique de dépendance et de survie face à l'insuffisance des services publics.

Aujourd'hui, « [l]e soutien aux personnes âgées [se divise] entre l'État, le marché, le tiers secteur et la famille. » (Deshais, 2020 :14), offrant, selon les pouvoirs publics, une gamme diversifiée de services parmi lesquels les ainé-es et leurs proches peuvent choisir le ou les services qui leur conviendraient le mieux. Or, le « choix » n'est pas « libre » pour tous et toutes et son accessibilité n'est plus garantie par les services publics, mais varie plutôt en fonction de l'offre du secteur tierce et des capacités individuelles. Le désistement des pouvoirs publics dans la prise en charge collective des ainé-es laisse libre cours au marché<sup>4</sup>, où la compétition peut être déloyale entre les secteurs privés et communautaires (incluant les entreprises d'économie sociale). En plus d'être payants, bien des services de SAD ne sont pas offerts

de façon uniforme à la population et varient selon les investissements privés ou publics, désavantageant les populations à revenu faible et celles vivant en régions éloignées et en milieu rural.

De plus, un tel contexte mobilise, paradoxalement, les capacités individuelles des ainé-s ayant besoin de soutien et leur famille dans le « choix » (et l'achat) de services. Cette réalité crée des inégalités d'accès importantes au sein de la population pouvant impacter la santé des ainé-s et leurs proches, puisque le niveau de connaissances de l'offre de services et les capacités individuelles et familiales sont tributaires aux contextes social, économique et migratoire des individus. Loin d'avoir le « choix », les ainé-es et leurs proches sont appelé-es par les pouvoirs publics à se prendre en charge et à composer avec les défis d'une offre de service payante et non uniforme pour répondre individuellement, à l'image du paradigme néolibéral, à leurs besoins.

### LE « LIBRE CHOIX » EN CONTEXTE DE MESURES DE PROTECTION

Le partenariat offrait la possibilité de s'intéresser à un domaine méconnu et peut exploré par les chercheurs : le domaine des mesures de protection.

Ce dernier inclut des situations où une personne aura besoin du soutien de ses proches de façon formelle pour l'assister dans ses choix, ses décisions ou, dans certains cas, pour prendre des décisions pour elle si elle n'est plus en état de le faire, tout en respectant dans la mesure du possible ses volontés et préférences. L'aide formelle, pour la distinguer de la proche-aidance, comprend la mesure d'assistance<sup>5</sup> ainsi que les mesures judiciairisées telles que la

---

4 L'offre des services destinées aux ainés répond aux normes du marché et se trouve plus concentré dans les milieu urbain et rarissime en régions éloignées et rurales.

5 Une mesure d'assistance permet à une personne qui vit une difficulté d'être assistée par une ou deux autres personnes dans ses prises de décisions, l'exercice de ses droits et la gestion de ses biens. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/protection-legale/mesure-assistance>

tutelle<sup>6</sup> ou le mandat de protection<sup>7</sup>.

Le constat est que très peu d'articles scientifiques portent spécifiquement sur ce domaine et encore moins sur le libre choix des personnes ayant besoin d'une aide formelle ou le libre choix de la personne qui va s'impliquer formellement auprès d'un proche. Cela ouvre la porte à plusieurs pistes de recherche prometteuses.

Plusieurs questions émergent, à savoir comment le choix de l'aidé potentiel se construit. Comment il décide qui va l'assister ou le représenter si nécessaire? Comment se pose le choix pour la personne qui va s'impliquer formellement? Est-elle impliquée dans cette décision? Ce sont des questions importantes tout comme celle qui permettrait de déterminer les éléments essentiels pour l'exercice d'une réelle liberté de choix de part et d'autre.

Dans le contexte des mesures de protection, est-il possible d'identifier les leviers pouvant mener à une liberté de choix? Est-ce que l'on peut percevoir ces leviers que ce soit lorsqu'une personne représente légalement un proche pour les aspects liés à son bien-être, ses soins ou à ses biens (tutelle ou mandat de protection) ou lorsqu'elle assiste un proche à titre d'assistante reconnue (mesure d'assistance)?

Il y a également toute la question de la reconnaissance de l'implication formelle des proches. Est-ce que le fait d'offrir une aide formellement reconnue d'un point de vue administratif et judiciaire facilite la reconnaissance de celle-ci auprès des autres, notamment auprès des employeurs?

Ce sont autant de questions et d'angles de recherche que les discussions entre partenaires ont permis de soulever.

### CONCLUSION

Ainsi cette première phase de notre projet a consisté à réfléchir comment se pose la question du libre choix dans le contexte de la proche-aidance, ceci en élargissant l'univers de proche-aidance pour englober les mesures de protection généralement confiées aux proches. La deuxième phase, actuellement en cours, s'attache aux problématiques spécifiques relatives à l'articulation emploi/proche-aidance et ce particulièrement dans le cas de travailleur-euses issu-es de l'immigration

### RÉFÉRENCES

- Argoud, D. (2009). « Les politiques du libre choix : vers la fin du politique? ». *Gérontologie et société*, 32131 (4), p. 53-61.
- Benoit, M. (2017). « Les frontières mouvantes des politiques de maintien à domicile. Reconfiguration de l'action sociale de l'État en France et au Québec ». *Lien social et Politiques*, (79), p. 35-52.
- Deshais, M. H. (2020). « Les personnes proches aidantes : de l'invisibilité à la prise de parole ». *Intervention*, 151, p. 5-19.
- Duvoux, N., et Jenson, J. (2011). « Présentation: services publics à la carte? Le choix comme valeur sociale ». *Lien social et Politiques*, (66), p. 7-15.
- Giraud, O., Outin, J. L., et Rist, B. (Eds.). (2019). *La place des aidants profanes dans les politiques sociales : entre libre choix, enrôlements et revendications*. La Documentation française.
- Gouvernement du Québec. (2003). *Chez soi : le premier choix. La politique de soutien à domicile*. Ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec.

---

6 La tutelle à une personne majeure est une mesure juridique qui vise à assurer la protection de sa personne, la gestion de son patrimoine et, en général, l'exercice de ses droits.  
<https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/protection-legale/tutelle-au-majeur>

7 Le mandat de protection est un document par lequel une personne exprime ses volontés et désigne une ou plusieurs personnes de confiance pour prendre soin d'elle et de ses biens en cas d'incapacité.  
<https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/protection-legale/mandat-de-protection>

Gouvernement du Québec. (2012). *Vieillir et vivre ensemble. Chez soi, dans sa communauté, au Québec*. Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Grenier, J., Marchand, I., et Bourque, M. (2021). « Les services de soutien à domicile au Québec : une analyse des réformes (1980-2020) ». *Nouvelles pratiques sociales*, 32 (1), p. 26-46.

Landry-Duchesne, A. (2023). *Points de vue de proches aidant.es d'ainé.es en CHSLD : trajectoires et construction identitaire avant et après l'entrée d'un proche en institution*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec en Outaouais.

Laroque, G. (2009). Le libre choix du lieu de vie: une utopie nécessaire. *Gérontologie et société*, 32(131) (4), p. 45-51.

Lesmann, F. (2002). « Virage ambulatoire, virage paradigmatique, virage éthique ». Dans G. Pérodeau et D. Côté (dir.), *Le virage ambulatoire : Défis et enjeux*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec. p. ix-xiv

Martuccelli, D. (2010). *La société singulariste*. Paris, Armand Colin.

Protecteur du citoyen (2020). *Rapport annuel d'activités 2019-2020 du protecteur du citoyen*, Rapport annuel.

---

# HABITER UN MONDE MENACÉ : QUEL RÔLE POUR LES FAMILLES ?

## CE QUE DIT LA LITTÉRATURE SUR L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DES PARENTS ET SON INFLUENCE SUR LES ENFANTS

par **Christine Gervais**, professeure titulaire au département des sciences infirmières de l'UQO et chercheure au PRFM et **Cécile Peschier**, étudiante au baccalauréat en psychologie à l'UQAM



### INTRODUCTION

Ce texte propose une synthèse des connaissances existantes ainsi que de nos réflexions sur le faire famille en contexte de crise climatique. Ce nouvel intérêt de recherche découle de certains enjeux familiaux et sociaux observés depuis quelques années. Tout d'abord, la crise climatique, possiblement le plus grand défi de l'histoire de l'humanité, exige des changements urgents de nos comportements et habitudes de vie, mais aussi des modes de production, de consommation et de développement des sociétés, qui auront des impacts importants sur le quotidien des familles. Si plusieurs initiatives existent pour soutenir le développement, chez les enfants, de connaissances et de compétences pour limiter le réchauffement climatique et faire face à leurs conséquences, très peu d'attention a été accordée au rôle des familles dans la socialisation environnementale des enfants, ainsi qu'aux dynamiques familiales favorables à ces changements et celles qui permettent de s'y adapter.

Ces constats ont suscité de nombreux questionnements, à l'origine de ce nouveau

thème recherche, notamment: *comment les parents intègrent-ils la réalité de l'urgence climatique dans leurs pratiques et leurs activités familiales? Dans quelle mesure les pratiques environnementales et parentales sont-elles vécues comme complémentaires ou conflictuelles? Comment les préoccupations environnementales, qui sont nécessaires à l'adoption de comportements écologiques, affectent-elles les dynamiques familiales et le climat dans lequel grandissent les enfants? Comment favoriser, chez les enfants, des attitudes et des comportements pro-environnementaux, sans générer des préoccupations extrêmes pour ces enjeux et menacer leur santé mentale?*

Dans les lignes qui suivent, nous présenterons la problématique de cet axe de recherche ainsi qu'un état des connaissances effectué grâce à une revue de la portée de la littérature (*scoping review*). Pour conclure, les suites des travaux sur ce thème seront brièvement décrites.

### ENJEUX CLIMATIQUES ET PARENTALITÉ

La planète voit sa température augmenter de façon inquiétante, tout comme le nombre

d'événements météorologiques extrêmes, et ces phénomènes contribuent à une dégradation de la santé physique et mentale de sa population. Ces événements, qui reçoivent une large couverture médiatique, tout comme les appels fréquents à modifier nos modes de vie, génèrent pour plusieurs des sentiments de colère, de culpabilité, d'anxiété et de détresse (Benham & Hoerst, 2024; Ojala et al., 2021). L'écoanxiété, cet état d'appréhension et d'inquiétude face à l'incertitude du futur en lien avec le climat (Gousse-Lessard & Lebrun-Paré, 2022), est une réaction fréquente et considérée comme une réponse normale à la gravité de la situation.

Les parents, surtout les mères, semblent particulièrement touchés par la crise climatique et rapportent davantage de préoccupations et de culpabilité que les autres adultes (Ekholm, 2020; Howard, 2022). En témoignent la création de regroupement citoyens de parents ayant la protection de l'environnement comme mission (ex : Mères au front, Parents for future). En témoigne également la publication récente d'ouvrages qui guident les parents dans l'accompagnement de leur enfant face à cet enjeu majeur (Ex: *Parenting in a Climate Crisis, A Handbook for Turning Fear into Action; How to Talk to Your Kids About Climate Change*).

Si plusieurs parents se mobilisent, c'est que la crise climatique menace leur capacité à assurer la sécurité de leur enfant, et à protéger leur santé physique et mentale. Préoccupés par la dégradation de l'environnement, plusieurs se sentent obligés d'adapter leurs routines familiales afin de freiner cette dégradation et ainsi assurer une qualité de vie aux générations futures. Les parents sont aussi nombreux à intégrer à leur rôle parental la préparation de leurs enfants pour faire face aux dangers qu'implique cette dégradation de l'environnement (Nche et al., 2019). Ainsi, il semble que les pratiques environnementales, tout comme les pratiques parentales, exercent une influence sur le faire famille d'aujourd'hui, puisqu'elles teintent les interactions répétitives, significatives et affectives qui façonnent le quotidien et l'identité des familles (Howard, 2022; Morgan, 2013). Plusieurs parents, tout en étant convaincus de l'importance de s'engager dans la protection de

l'environnement, s'inquiètent des répercussions de cet engagement sur leurs enfants (Benoit et al., 2022). En effet, si l'action environnementale peut être génératrice d'espoir, des études ont établi qu'elle est aussi nourrie par la peur, la culpabilité, la colère et des visions souvent apocalyptiques de l'avenir. Elle peut aussi être associée à davantage d'anxiété, de détresse et à des tensions familiales (Howard, 2022; Lukacs et al., 2023; Schwartz et al., 2023). C'est dans ce contexte qu'il semble prioritaire de s'intéresser à l'influence des émotions et des actions des parents face à la crise climatique sur le bien-être et l'engagement environnemental de leur enfant.

### REVUE DES ÉCRITS

Étant donné le nombre important de références sur lesquelles reposent les résultats de cette revue des écrits, nous utiliserons des exposants dans les prochaines sections auxquels vous pourrez accéder en utilisant le QR code ci-après.

#### Question de recherche

Nous avons réalisé une revue de la portée (*scoping review*) sur la transmission de l'engagement environnemental des parents à leur enfant<sup>1</sup>. L'engagement environnemental est considéré ici comme le résultat d'interactions entre des attitudes, de connaissances, de comportements et des affects en lien avec l'environnement. Elle vise à répondre à la question suivante : comment l'engagement environnemental des parents est-il associé à l'engagement environnemental et au bien-être de leur enfant ?

#### Méthodologie

Pour réaliser cette revue de la portée de la littérature, nous avons suivi les étapes recommandées par l'Institut Joanna Briggs<sup>2</sup>. Une stratégie de recherche a d'abord été élaborée, puis validée par la bibliothécaire de l'UQAM. Nous avons exploré sept bases de données, sans restriction de lieu ou de date de publication afin de couvrir le sujet le plus largement possible.

Cette recherche a permis l'identification de 584 publications potentiellement pertinentes. Deux membres de l'équipe ont ensuite évalué, de façon indépendante, les titres et résumés de ces

publications afin de s'assurer qu'elles répondaient aux critères d'inclusion et d'exclusion identifiés. À cette étape, 492 articles ont été écartés, et les 92 restants ont été lus dans leur intégralité et réévalués selon les mêmes critères, ce qui nous a permis de retenir 47 études jugées pertinentes et conformes à nos critères de sélections. Nous avons ensuite extrait et compilé les données de ces 47 études de façon systématique dans un tableau Excel. Cette méthode rigoureuse nous a permis d'analyser les résultats puis de rédiger un résumé narratif proposant une réponse à notre question de recherche.

### RÉSULTATS

#### Quelles études ont examiné ce phénomène?

Les études retenues portent sur un échantillon total de 179 183 parents et 187 611 enfants et adolescents. Trente-huit études utilisent des données quantitatives, six études rapportent des données qualitatives et trois études des données mixtes. Les travaux recensés ont été principalement menés en Chine, aux États-Unis, au Canada et en Europe.

#### Qui est étudié ?

35 études analysent les dyades parent-enfant, 11 se concentrent sur les enfants et 5 incluent d'autres donneurs de soins (grands-parents, tuteurs). 17 études concernent les enfants d'âge scolaire, 16 les adolescents et seules 2 études portent sur les enfants d'âge préscolaire.

#### *La transmission au cœur des familles*

Quatre thèmes émergent de l'analyse des articles retenus et permettent de saisir l'état des connaissances sur les effets de l'engagement environnemental des parents sur leur enfant. Chacun des thèmes sera présenté dans les prochaines sections, en abordant d'abord la contribution des parents puis celle, s'il y a lieu, des processus familiaux.

#### *Faire famille, faire sens*

Une dizaine d'études examinent l'association entre les attitudes environnementales des parents et celles de leur enfant. Ces résultats

suggèrent que les familles créent ensemble un sens aux enjeux climatiques et que les valeurs écologiques des parents sont transmises à leur enfant, notamment concernant les préoccupations liées aux impacts locaux et nationaux du réchauffement climatique<sup>3-7</sup>, et l'importance de la consommation responsable<sup>2,8,9</sup>. Une étude identifie par ailleurs une transmission intergénérationnelle du climatocépticisme, soit le fait de douter de l'existence des changements climatiques ou de l'influence de l'activité humaine sur ceux-ci<sup>10</sup>.

Trois études examinent plutôt comment certains processus familiaux contribuent au développement d'attitudes environnementales chez les enfants. Elles identifient que les discussions familiales et le partage de connaissances sur l'environnement sont associés, chez les enfants, à davantage d'attitudes écologiques<sup>11,12</sup>, à une plus grande valorisation de la nature<sup>13</sup> ainsi qu'à davantage de préoccupations environnementales<sup>5,7</sup>. Par exemple, l'étude de Meeusen<sup>8</sup> établit que plus un enfant discute des questions environnementales avec ses parents, plus il s'en préoccupe, un effet observé aussi bien avec les pères qu'avec les mères.

Par ailleurs, il semble que la proximité relationnelle entre l'enfant et ses parents favorise la transmission de valeurs environnementales. En effet, Gong a établi, dans son étude de 1199 dyades parent-jeune adolescent, que les valeurs environnementales des jeunes sont positivement associées à celles de leurs parents uniquement lorsque ceux-ci entretiennent une relation de proximité<sup>8</sup>. Il semble que le modelage et le désir d'imitation soient plus forts lorsque le parent et l'adolescent ont des échanges nombreux et de qualité.

Cependant, la transmission des valeurs écologiques est incertaine et complexe à établir chez les jeunes enfants (âgés de 6 ans et moins), les études auprès de cette population présentant des résultats non concluants<sup>12</sup>. Il semble par ailleurs que la dimension de genre interfère dans cette transmission. En effet, l'étude de Leppänen suggère des attitudes plus positives envers le climat chez les mères que les pères, ainsi que chez les adolescentes

que chez les adolescents<sup>14</sup>, alors que l'étude de Meeusen rapporte une plus grande transmission des attitudes environnementales des parents à leur fille qu'à leur fils<sup>5</sup>. Finalement, certaines études rapportent plutôt des résultats non significatifs<sup>5,15-17</sup>.

### *Faire famille, faire savoirs*

Douze études s'intéressent aux connaissances environnementales mais plusieurs n'examinent pas directement la relation entre les connaissances des parents et celles de leur enfant. Une seule étude, menée au Chili, analyse spécifiquement l'influence des connaissances parentales sur celles d'enfants âgés de 9 à 10 ans, mettant en lumière qu'une bonne compréhension des enjeux liés à la pollution marine par les parents est associée à des connaissances plus développées chez leur enfant à ce sujet<sup>6</sup>.

Par ailleurs, le temps passé dans la nature avec les parents<sup>18</sup>, de même que les comportements parentaux de réduction des déchets<sup>19</sup> semblent liés à une compréhension précoce des enjeux environnementaux et à l'acquisition de connaissances sur le sujet dès l'âge de 5 ans.

Finalement, la littérature reconnaît plusieurs acteurs importants pour l'acquisition des connaissances écologiques des enfants, notamment l'école, la famille et les médias sociaux<sup>20,21</sup>. Une étude menée en Suède a comparé les influences respectives des milieux scolaire et familial sur l'acquisition des connaissances environnementales, identifiant une plus grande contribution du milieu scolaire<sup>22</sup>.

### *Faire famille, faire acte*

Avec trente études recensées, les comportements environnementaux apparaissent comme l'objet d'étude le plus exploré, mettant en lumière l'importance des actions du quotidien dans les dynamiques familiales autour de la protection de l'environnement. Les comportements étudiés concernent surtout les pratiques de réduction des déchets<sup>6,8,15,23,24</sup>, l'économie d'énergie<sup>23,25</sup> et les choix de modes déplacements<sup>13</sup>. Neuf recherches observent une association entre les comportements des parents et ceux de leur enfant<sup>6,9,15,23-27</sup>. Cette influence semble

néanmoins varier selon l'âge et le genre, les jeunes enfants étant davantage influencés par les comportements de leurs parents. Par ailleurs, cette influence serait plus marquée chez les filles, plus sensibles aux comportements maternels<sup>16,28</sup>.

Il ressort également que les enfants adoptent plus facilement les comportements environnementaux lorsqu'ils sont perçus comme des normes familiales<sup>23,24,28-32</sup>. Les normes descriptives, soit la reproduction de comportements observés, semblent plus déterminantes que les normes injonctives, les comportements motivés par une pression sociale. Les connaissances, valeurs, attitudes et identités environnementales des parents semblent également jouer un rôle dans l'acquisition des comportements environnementaux des enfants.

Les discussions parents-enfant sur le changement climatique, notamment lorsqu'elles sont fréquentes, semblent soutenir l'adoption de comportements écologiques<sup>26,33,34</sup>. Enfin, un style parental démocratique-égalitaire et une bonne cohésion parentale renforcent la transmission de comportements en offrant des rétroactions positives sur les comportements environnementaux des enfants<sup>21,23,35</sup>.

### *Faire famille, faire ressentir*

Seules cinq études abordent la question des affects liés à l'environnement, et une seule examine le lien entre les émotions des parents et celles de leur enfant. Pourtant, la dimension émotionnelle apparaît centrale aux préoccupations et comportements écologiques, comme en témoigne cette participante d'une étude canadienne : « ce n'est que lorsque je suis sortie et que j'ai été vraiment émue par l'environnement que j'ai commencé à me passionner et à m'engager à faire une différence dans ma vie » (p. 32) [traduction libre]<sup>36</sup>.

Concernant les émotions positives, deux études suggèrent une transmission parentale de l'attachement à la nature, mesuré via un indice de connexion à la nature<sup>37,38</sup>. Une étude récente de Ding<sup>33</sup> souligne également que les parents et les enfants rapportant un haut niveau de bien-être familial sont plus susceptibles de rapporter

un fort sentiment de connexion à la nature.

Concernant les émotions plus difficiles liées à l'environnement, une étude réalisée au Québec révèle que l'inquiétude et le sentiment d'urgence sont des émotions fréquemment exprimées tant par les parents que par leur enfant. Toutefois, ces émotions ne semblent pas se transmettre nécessairement du parent à l'enfant, l'écoanxiété ou la résilience des enfants face à la crise climatique pouvant se développer indépendamment des réactions de leurs parents à celle-ci<sup>20</sup>. Par ailleurs, les enfants qui grandissent avec des parents engagés dans la protection de l'environnement, et dont le mode de vie est cohérent avec cet engagement, rapportent ressentir une pression à se conformer aux pratiques de consommation, d'utilisation des technologies et de divertissement de leurs pairs, pression qui les rend inconfortables, et qui génère des inquiétudes ou de l'anxiété chez leurs parents<sup>30</sup>.

### QUELLES SUITES?

Ces données confirment le rôle essentiel des familles pour le développement d'un engagement environnemental chez les enfants et l'adaptation des sociétés de demain aux changements climatiques. Elles soulignent aussi le peu de connaissances dont nous disposons sur les dynamiques familiales autour de la protection de l'environnement, qui seront au cœur de nos prochains travaux sur ce thème. Explorer les relations entre les préoccupations climatiques et le bien-être des parents et de leurs enfants semble essentiel, de même que d'examiner comment les pratiques parentales et l'engagement environnemental interagissent pour façonner l'expérience familiale des pères, des mères et des enfants. Une demande de subvention a été soumise en ce sens, l'étude proposée visant à comprendre comment les familles peuvent s'engager dans des pratiques et des actions environnementales tout en soutenant le bien-être de chacun de leurs membres. À suivre...

### RÉFÉRENCES

- Benham, C., & Hoerst, D. (2024). What role do social-ecological factors play in ecological grief?: Insights from a global scoping review. In *Journal of Environmental Psychology* (Vol. 93, Issue 102184).
- Benoit, L., Thomas, I., & Martin, A. (2022). Review: Ecological awareness, anxiety, and actions among youth and their parents – a qualitative study of newspaper narratives. *Child and Adolescent Mental Health*, 27(1), 47–58.
- Ekholm, S. (2020). Swedish mothers' and fathers' worries about climate change: a gendered story. *Journal of Risk Research*, 23(3), 288–296.
- Gousse-Lessard, A.-S., & Lebrun-Paré, F. (2022). Regards croisés sur le phénomène « d'écoanxiété » : perspectives psychologique, sociale et éducationnelle. *Éducation Relative à l'environnement*, 17(1).
- Howard, L. (2022). When global problems come home: engagement with climate change within the intersecting affective spaces of parenting and activism. *Emotion, Space and Society*, 44, 100894.
- Lukacs, J. N., Bratu, A., Adams, S., Logie, C., Tok, N., McCunn, L. J., Lem, M., Henley, A., Closson, K., Martin, G., Gislason, M. K., Takaro, T., & Card, K. G. (2023). The concerned steward effect: Exploring the relationship between climate anxiety, psychological distress, and self-reported climate related behavioural engagement. *Journal of Environmental Psychology*, 90.
- Morgan, D. H. G. (2013). *Rethinking Family Practices*. Palgrave Macmillan.
- Nche, G. C., Achunike, H. C., & Okoli, A. B. (2019). From climate change victims to climate change actors: the role of eco-parenting in building mitigation and adaptation capacities in children. *The Journal of Environmental Education*, 50(2), 131–144.
- Ojala, M., Cunsolo, A., Ogunbode, C. A., & Middleton, J. (2021). Anxiety, worry, and grief in a time of

environmental and climate crisis: a narrative review. *Annual Review of Environment and Resources*, 46(1), 35–58.

Schwartz, S. E. O., Benoit, L., Clayton, S., Parnes, M. K. F., Swenson, L., & Lowe, S. R. (2023). Climate change anxiety and mental health: Environmental activism as buffer. *Current Psychology*, 42(20), 16708–16721.

[Pour consulter l'ensemble des références](#)



[Balayez le code QR ou cliquez tout simplement dessus](#)



# NOUVELLES DES PARTENAIRES

**LE RÉSEAU POUR UN QUÉBEC FAMILLE (RPQF)** est un organisme provincial d'influence, de concertation et de renforcement de capacités. Il est composé de réseaux, de regroupements et d'associations d'organismes de secteurs variés, préoccupés par le bien-être des familles. Sa mission est de favoriser et contribuer à l'implantation d'innovations, d'actions, de conditions, de mesures et de politiques, collectives ou organisationnelles, en faveur de l'épanouissement, du bien-être et de la qualité de vie de tous les membres de la famille. Afin d'y parvenir, il réalise des activités de mobilisation, de valorisation, de plaidoyer, de recherche-intervention, et de soutien au changement de pratique. Il travaille en étroite collaboration avec ses membres et des partenaires issus de secteurs variés et les familles elles-mêmes.

### DES NOUVELLES DU RPQF

par **Marilou Fuller**, responsable vie associative et concertation et Corinne Vachon Croteau, directrice générale



**Réseau pour un Québec Famille**

Une fois de plus, des étapes significatives ont été franchies en 2023-2024 dans le développement du Réseau pour un Québec Famille (RPQF).

À la suite de la dernière Assemblée générale annuelle, et grâce à la contribution des membres, nous avons pu finaliser notre modèle de [théorie de changement](#) et élaborer notre nouveau plan stratégique qui guidera nos actions pour les prochaines années. Une autre grande nouvelle est l'obtention d'un nouveau financement de la Fondation Lucie et André Chagnon pour une durée de cinq ans. Ce financement est directement lié à la mise en œuvre du nouveau plan stratégique du RPQF et renforcera notre capacité d'agir sur plusieurs plans. C'est dans ce contexte que nous avons créé un nouveau poste de Responsable Vie associative et concertation qui permettra à l'organisation d'être encore plus dynamique et proactive dans les années à venir. De nouvelles activités pour les membres sont en cours comprenant notamment des rencontres de veille et d'arrimage au contexte politique ainsi que des webinaires.

L'arrivée de cette ressource permet d'ailleurs le lancement de notre Chantier sur l'accès aux services pour les familles. Des ressources et actions sont donc mises en place par la création de ce chantier. D'abord, un projet financé dans

le cadre de l'axe 3 du PFRM, réalisé en collaboration avec des membres chercheur(e)s soit Sophie Mathieu, Marianne Kempeneers, Philippe Pacault et Anabelle Berthiaume, a permis d'embaucher une

doctorante afin de réaliser une revue de la littérature visant à identifier les concepts et caractéristiques de l'accès aux services pour les familles. En plus de faire l'objet d'un rapport ou d'une note de recherche, cette revue de littérature alimentera un comité de travail constitué de membres du RPQF, qui aura pour mandat de bâtir une stratégie d'action, visant à faciliter l'accès aux services pour les familles.

En mai 2024 s'est tenue la 29e édition de la Semaine québécoise des familles (SQF) sous le thème Les familles au cœur de notre univers. La SQF a été lancée avec la publication de vox pop sur les médias sociaux dans lesquels la voix des familles était à l'honneur. De plus, un rapport de sondage réalisé auprès de 1063 québécois(es) commandé par le RPQF et effectué par Léger a été publié portant sur la [perception des services publics de soutien aux familles](#) et a été accompagné par un [communiqué de presse](#). Le rayonnement de cette édition dépasse largement celui de l'année précédente, préparant ainsi le terrain pour une 30e édition prometteuse.

Cette année encore, le RPQF a poursuivi son travail de plaidoyer en faveur des familles auprès des acteurs politiques et gouvernementaux. Plus de 20 rencontres ont eu lieu avec une dizaine d'instances au cours de l'année. Le RPQF a notamment été entendu

par le ministère des Finances dans ce cadre de consultations prébudgétaires, où un mémoire soulignant l'importance de reconduire le programme de soutien financier du ministère de la Famille en matière de conciliation famille-travail a été déposé.

Du côté de Concilivi, le déploiement de l'initiative se poursuit de manière favorable. Depuis sa création en 2019, ce sont plus de 280 organisations qui ont été accompagnées dans le cadre de la démarche du Sceau Concilivi rejoignant 21500 employé(e)s et leur famille. Les projets sectoriels (manufacturier et commerce de détail) ainsi que le projet en conciliation en proche aide et travail poursuivent leur déploiement et génèrent des effets positifs tels qu'escomptés.

En ce qui concerne les [sondages annuels](#) de Concilivi, nous poursuivons leur réalisation annuelle à raison d'un sondage auprès des employeurs (1000 répondants) et d'un autre auprès des parents et personnes proches aidantes en emploi (3000 répondant(e)s). Nous pouvons encore compter sur la participation de Diane-Gabrielle Tremblay Ph.D., professeure à la TELUQ et Sophie Mathieu, Ph.D. professeur invitée à la Têluq dans l'élaboration des questions des sondages et l'interprétation des résultats. Ces dernières publient également des articles scientifiques ou enrichissent le contenu de conférences à partir des données. De plus, un rapport particulier isolant les [répondants proches aidants](#) est dorénavant produit et disponible sur la page du projet.

Le RPQF est fier de collaborer à des projets de recherche avec des membres du PFRM. D'abord, Maude Pugliese a obtenu un financement en tant que chercheuse principale afin de réaliser une étude sur l'encadrement parental des jeunes au travail faisant suite aux travaux initiés par le RPQF dans la foulée de l'adoption du PL19 sur le travail des enfants. Le RPQF figure parmi les nombreux collaborateurs du projet de recherche. Ensuite, le RPQF est également partenaire du projet piloté par Marianne Kempeneers et Mylène Des Ruisseaux sur le libre choix en proche aide.

Finalement, c'est aussi avec grande fierté que

le RPQF est porteur de la mesure 20 du plan d'action 2024-2029 [La fierté de vieillir](#). Il s'agit d'une mesure visant à favoriser la conciliation famille-travail des grands-parents en emploi désirant s'impliquer auprès de leur famille. Dans le cadre de cette mesure, réalisée sur trois ans, une première phase de recherche permettra de développer une meilleure compréhension des enjeux vécus par les grands-parents en emploi en matière de conciliation famille-travail. La seconde phase visera à sensibiliser les employeurs et les accompagner dans l'adaptation de leurs pratiques aux besoins spécifiques des grands-parents.

**POUR JOINDRE LE RPQF**

Tél. : 450 812-9465  
[info@quebecfamille.org](mailto:info@quebecfamille.org)

Suivez-les sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et sur  
[www.quebecfamille.org](http://www.quebecfamille.org)

## LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC

**(FAFMRQ)** lutte depuis 1974 pour l'amélioration des conditions de vie de ces familles. Elle est un organisme de défense collective de droits et regroupe une quarantaine d'organismes membres à travers la province. La Fédération défend les intérêts des familles monoparentales et recomposées, en plus, de représenter politiquement et soutenir ses membres.

### 50 ANS D'ENGAGEMENT ET DE SOLIDARITÉ, ÇA SE CÉLÈBRE !

par **Chloé Dauphinais**,  
responsable de la rédaction et  
des dossiers politiques



L'année 2024 aura marqué le 50e anniversaire de la Fédération, qui avait été créée sous le nom de Carrefour des associations de familles monoparentales du Québec en 1974. La FAFMRQ a intégré à sa mission les familles recomposées en 1995. Elle a mené et participé à de nombreuses luttes pour améliorer les conditions de vie des familles qu'elle représente depuis ses débuts. À travers celles-ci, non seulement des liens et des solidarités se sont créés, mais aussi de gains concrets ont été obtenus. C'est donc avec un grand sentiment de fierté que s'est déroulé la *Rencontre nationale* avec nos membres à la fin du mois d'octobre dernier. Une rencontre qui s'est déroulée sous le thème de ce grand anniversaire afin de souligner le chemin parcouru, mais aussi regarder celui que nous voulons encore poursuivre.

La lutte à la pauvreté a été un des premiers moteurs d'action de la Fédération puisque de nombreuses familles monoparentales vivaient dans une importante précarité et particulièrement celles dirigées par des femmes. Des gains significatifs ont été faits sur ce plan grâce, notamment, à la création en 1997 d'un réseau public de garderies à contribution réduite et celle de « Soutien aux enfants »

instaurée en 2005. Ainsi, l'amélioration des conditions de vie de ces familles passe par les revenus, mais aussi une politique familiale forte. Afin que les enfants ne subissent pas les effets, entre autres, économiques de la séparation, des mesures adéquates se

devaient d'être créées comme la fixation et la perception des pensions alimentaires pour enfants.

Bien que plusieurs avancées aient été faites à travers ces luttes, nombre d'obstacles demeurent et il y a encore du chemin à faire pour améliorer les conditions de vie des familles monoparentales et recomposées. Au-delà de ce qui doit être amélioré ou de ce que nous souhaitons changer, il y a également cette crainte d'un recul social. Depuis 50 ans, la FAFMRQ s'implique dans plusieurs dossiers et avec de nombreux alliés pour davantage de justice sociale. Les enjeux comme la violence conjugale post-séparation, le droit au logement et l'accès à la mobilité se sont ajoutés ou ont repris de l'importance pour notre organisation.

Cette année, un dossier sur lequel la FAFMRQ s'active depuis plus d'une décennie, soit un meilleur encadrement des couples en union libre, a fait une avancée, quoique timide ([Communiqué de presse](#)). Le régime d'union parentale instauré par cette réforme entrera en vigueur et uniquement pour les parents dont un enfant est né au 30 juin 2025. Deux des aspects positifs de cette nouvelle loi sont la reconnaissance de la violence judiciaire ainsi

que la création d'un service administratif de fixation de la pension alimentaire pour enfants, donc hors tribunal, pour des ex-partenaires qui s'entendent déjà sur celle-ci.

À l'automne 2024, la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Chantal Rouleau, a déposé sa réforme de l'aide sociale, après avoir longuement annoncé une « modernisation » de celle-ci et réalisé des consultations auprès d'acteurs clés. Le projet de loi, *Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale* (PL71), a été reçu comme un pétard mouillé par le Collectif pour un Québec sans pauvreté duquel la Fédération est membre. Malheureusement, en plus de ne pas comporter de changements substantiels, c'est-à-dire qui n'amélioreront pas réellement les conditions de vie de personnes assistées sociales qui resteront inhumaines, cette réforme sera financée à même l'abolition de certaines allocations ([voir mémoire déposé dans le cadre des consultations particulières sur le PL71](#)). Certains motifs donnant droit à une allocation pour contraintes temporaires, dont celle pour les parents monoparentaux avec un enfant de moins de cinq ans à charge, en viendraient à disparaître. Ainsi, ce sont majoritairement des femmes monoparentales qui ont un ou des enfants en bas âge qui n'auraient plus accès à cette bonification de leur prestation d'aide de dernier recours.

Le contexte social et politique, dont les multiples crises auxquelles le Québec fait face actuellement, préoccupe la Fédération. Un trop grand nombre de familles vivent encore dans des conditions de vie déplorables! Les organismes membres de la FAFMRQ sont témoins sur le terrain, de la dégradation de l'état de santé physique et mentale des familles qu'ils accueillent. Ils sont témoins des trous dans notre filet social.

La Fédération a toujours eu un travail de

conscientisation à réaliser afin de contrer les préjugés sur la monoparentalité et ensuite la recomposition familiale et d'éducation plus généralement (consultez nos [Bulletins de liaison](#)). Si aujourd'hui la diversité des familles est une réalité acceptée et que la séparation ne revêt plus un caractère aussi stigmatisant, des préjugés demeurent et influencent les politiques publiques et les ressources mises à la disposition de ces familles. Les associations de familles monoparentales et recomposées jouent ainsi un rôle primordial au quotidien lors des transitions familiales et des crises qui peuvent subvenir. C'est pourquoi nous entamerons une planification stratégique afin de nous assurer que nos priorités sont celles partagées par nos membres et toujours dans l'intérêt des familles monoparentales et recomposées.

**POUR JOINDRE LA FAFMRQ**

**Tél. : 514-729-6666**

[info@fafmrq.org](mailto:info@fafmrq.org)

**Suivez-les sur Facebook et sur**  
[www.fafmrq.org](http://www.fafmrq.org)

---

<sup>1</sup> Du *fonds de relance des services communautaires* de la Croix-Rouge canadienne

## LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE - FQOCF

Depuis 1961, la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) représente, soutient et vise à accroître le rayonnement et le développement professionnel de plus de 260 organismes membres, en plus de promouvoir leur savoir-faire unique en matière d'accompagnement des parents.

### DES NOUVELLES DE LA FQOCF

par **Alex Gauthier**, directeur de la FQOCF



Fédération  
québécoise des  
organismes  
communautaires  
Famille

Fière ambassadrice des familles et forte de l'impact social de ses membres au quotidien et de leur modèle d'accompagnement des parents, la FQOCF est une actrice de transformation sociale et une organisation inspirante et innovante. Elle a su se positionner comme partenaire incontournable dans l'écosystème Famille par son habileté à développer et entretenir des relations partenariales stratégiques. Elle exerce ainsi un fort leadership pour défendre les intérêts de toutes les familles du Québec et contribuer à leur mieux-être.

Voici les grandes réalisations de l'année 2023-2024, qui ont été articulées autour de ses deux priorités : 1. Soutenir le développement communautaire des OCF et la mobilisation des membres. 2. Agir nationalement pour les parents et les familles dans une visée de justice sociale.

La FQOCF est fière d'avoir entrepris, en 2023, son ambitieuse Tournée nationale des OCF qui a pour principal objectif d'aller à la rencontre de ses membres, de découvrir leurs milieux de vie, et activités ainsi que les différents enjeux auxquels les directions et personnel des OCF font face au quotidien dans l'intention de mieux les soutenir et les représenter. La Fédération souhaite visiter l'ensemble de ses membres et l'équipe est engagée autour de cette tournée qui lui permettra d'adapter son offre de service et d'accompagnement.

La Rencontre nationale, le moment fort de la mobilisation de ses membres a rassemblé

en novembre 2024 plus de 550 représentants d'organismes communautaires Famille (OCF) et partenaires de toutes les régions du Québec. Ce grand rendez-vous annuel représente un lieu de convergence pour les leaders et acteurs-clés de l'action communautaire autonome Famille (ACAF) et l'occasion de se ressourcer et d'échanger sur les défis actuels et de partager des pratiques innovantes, dans le but de toujours mieux accompagner et représenter les familles du Québec. Avec une programmation riche et diversifiée comprenant 24 ateliers animés par plus de 30 experts et conférenciers ainsi que la Promenade de l'écosystème Famille rassemblant plus de vingt exposants, cette édition illustre parfaitement le rôle essentiel des milieux de vie des OCF pour les familles et leurs communautés.

En 2022, la FQOCF a poursuivi le développement de la stratégie de changement de la FQOCF visant à évaluer l'impact de la Fédération auprès de ses membres et au sein de l'écosystème Famille. Ce projet permettra également de mesurer la contribution des OCF pour le renforcement du tissu social et le soutien aux parents. Les prochaines années permettront de comparer l'évolution des indicateurs de mesure, afin d'amener la FQOCF à évaluer l'évolution de son impact, faire des choix stratégiques et aller encore plus loin dans ses actions.

Notre offre de formation & de soutien aux pratiques suscite un fort taux de participation chez nos membres puisque 80% de nos OCF y participent. Plusieurs activités sont particulièrement appréciées par nos membres telles que les Rendez-vous des directions (moments d'échanges sur les enjeux et positions

stratégiques) ou les infolettres mensuelles. Selon notre rapport d'impacts 2023-2024, plus de la moitié de nos membres ont observé un impact positif très significatif à la suite de leurs apprentissages.

Étant reconnue pour son leadership et son expertise au sein de l'écosystème Famille, la FQOCF est sollicitée par une grande diversité de partenaires partageant sa mission et son engagement auprès des familles. Créer des partenariats gagnant-gagnant et des collaborations avec la Fédération : des occasions de contribuer au mieux-être des familles sur des enjeux et des défis actuels et ce, à travers le Québec. La FQOCF a siégé à plus de 25 espaces de concertation et a participé à près de 170 actions avec ses partenaires.

La Fédération collabore avec de nombreux partenaires du secteur de la recherche, contribuant ainsi à l'avancement des savoirs sur les familles et l'expérience parentale. La FQOCF est souvent invitée par des départements universitaires spécialisés dans les études familiales à présenter la spécificité et les particularités de l'ACAF. La Fédération est membre actif du comité coordonnateur du GRACeF, un projet structurant qui s'attarde à mieux comprendre et soutenir l'action par, pour et avec les familles. Également, elle participe au partenariat de recherche de l'INRS-Familles en mouvance en plus d'être membre du comité consultatif de l'observatoire des réalités familiales du Québec.

La FQOCF entretient des liens privilégiés avec plusieurs instances gouvernementales qui permettent d'adapter des programmes et des projets pour mieux répondre aux besoins des familles. Au cours de l'année, la Fédération a obtenu plus de 200 rencontres avec le personnel de plusieurs ministères et elle a assuré des représentations auprès de multiples acteurs politiques, tant à Québec qu'à Ottawa.

En décembre 2023, la FQOCF a présenté au Gouvernement du Québec le Mémoire prébudgétaire Pour un meilleur soutien aux familles, il faut répondre aux besoins des OCF. Ce mémoire visait à répéter plusieurs recommandations incluant le rehaussement du financement à la mission. La Fédération entend

poursuivre le travail avec la même ardeur afin d'assurer un financement adéquat stable et prévisible pour le milieu communautaire Famille. La Fédération a également collaboré à plusieurs autres mémoires, études et enquêtes sur des réalités et des enjeux qui touchent les familles. À l'automne 2024, la FQOCF a été invitée à participer à la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes.

La FQOCF contribue à accroître la notoriété et le rayonnement des membres dans l'espace public. Annuellement la Fédération met en œuvre une campagne de notoriété pour faire connaître les OCF et l'étendue de leurs services. L'objectif est de sensibiliser les parents aux services offerts et les encourager à en bénéficier. En 2024, la campagne "Nous sommes là. Partout pour vous" a généré plus de 55 000 clics et interactions et plus de 50 000 visites sur notre site web. Au cours de l'année, plusieurs communiqués de presse, lettres ouvertes et entrevues ont contribué à augmenter la présence médiatique de la Fédération et son rayonnement auprès du grand public. La FQOCF et les OCF ont des impacts collectifs positifs dans la vie des familles au quotidien et agissent en prévention pour le renforcement du tissu social au sein de leur communauté. Elles représentent de véritables alliés pour les parents et agissent ensemble pour le mieux-être des familles.

### POUR JOINDRE LA FQOCF

[accueil@fqocf.org](mailto:accueil@fqocf.org)

Suivez-les sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et sur [www.fqocf.org](http://www.fqocf.org)

**LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE**, en plus de son implication au sein du partenariat de recherche Familles en mouvance, a contribué au cours des derniers mois au développement et à la diffusion des connaissances concernant les familles et les enfants au Québec par l'entremise de projets et publications qu'il a lui-même réalisés ou supervisés.

## Famille Québec

### Appui à la recherche sur l'Action communautaire autonome famille (ACAF)

Une *Action concertée de recherche ciblée sur l'ACAF* a été mise en œuvre en mars 2024 à l'initiative et par le financement du ministère de la Famille. Fruit d'un partenariat avec le Fonds de recherche du Québec, ce dernier a invité la communauté scientifique à répondre à un appel de propositions pour la réalisation d'un projet de recherche ayant pour objectifs principaux de :

- Mieux comprendre la place de l'ACAF dans la vie des familles à l'égard de leurs besoins, expériences ainsi que leurs trajectoires de fréquentation et de participation dans les organismes communautaires famille (OCF) ;
- Éclairer les dynamiques de collaboration, de concertation et de travail en partenariat de l'ACAF avec les acteurs intervenant dans la réponse aux besoins des familles en matière de soutien au rôle parental, au bien-être des parents et au développement des enfants.

À l'issue de ce concours, dont le résultat sera connu dans les premiers mois de l'année 2025, le projet de recherche retenu bénéficiera d'un financement de 325 000\$ et devrait s'échelonner sur une période de trois ans.

### Bulletins *Quelle famille?*

*Quelle famille?* propose aux lecteurs et lectrices de s'initier à l'univers des familles et à leurs conditions de vie.

Les données présentées dans les bulletins proviennent principalement du Recensement, mais aussi d'autres grandes enquêtes auprès des familles et des enfants du Québec.

Bulletins statistiques *Quelle famille?* parus en 2024 :

- Les enfants vivant dans un ménage à faible revenu au Québec : un portrait à partir du recensement de 2021;
- Les familles au Québec : caractéristiques et évolutions récentes. Un portrait à partir du recensement de 2021.

### Enquêtes auprès des familles et des enfants

Le ministère a également poursuivi sa contribution à des enquêtes statistiques d'envergure ou à des projets universitaires et son implication dans des partenariats ou comités avec la communauté scientifique.

Notons que les travaux de démarrage concernant l'édition 2026 de l'*Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde* (EQAUSG) ont débuté à l'automne 2024. L'Enquête vise à actualiser les connaissances sur : 1) la diversité des besoins en matière de garde non parentale; 2) la perception des choix en matière de services de garde et les barrières et les possibilités d'accès qui se présentent lors de la recherche de tels services; 3) les modalités d'utilisation de la garde non parentale; 4) la mesure dans laquelle les parents estiment que le milieu de garde de leur enfant répond à ses besoins ainsi qu'aux leurs.

Le Ministère continue également de contribuer aux projets suivants :

- *Grandir au Québec* (Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2<sup>e</sup> édition)
- *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ)
- *Enquête longitudinale auprès des parents séparés et recomposés du Québec*

- [Enquête québécoise sur la parentalité](#)
- [Enquête québécoise auprès des organismes communautaires famille](#)
- [Enquête québécoise sur les activités de haltes-garderies offertes par les organismes communautaires 2024](#)

### Bulletins de veille

Une dizaine de fois par année, le ministère de la Famille diffuse un Bulletin de veille, lequel présente des activités, des rapports, des études et d'autres documents d'intérêt qui traitent des thèmes tels que la famille, l'enfance, les services de garde et l'intimidation. Ce bulletin vise à favoriser le partage de connaissances et contribue à déceler les nouvelles tendances, les pratiques émergentes et les enjeux liés à la mission du ministère de la Famille. Il est possible de s'abonner au bulletin de veille à partir de la page d'accueil du [site Web du Ministère](#).

**POUR EN SAVOIR PLUS**

[www.quebec.ca](http://www.quebec.ca)

Suivez aussi le Ministère sur [Facebook](#)  
et sur [Twitter/X](#).



# PUBLICATIONS RÉCENTES

## QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES DE L'ÉQUIPE DU PARTENARIAT

**Alarie, M.**, Bosom, M. & **Côté, I.** (2024). « It's someone who means a lot to me, and who means even more to Mom”: Children's views on the romantic partners of their polyamorous parents». *Journal of Social and Personal Relationships*, 41 (12), p. 3525-3546.

**Belleau, H.** et **C. Lavallée.** (2024). *Une analyse juridique et sociologique du PL56 créant l'union parentale. Portrait de la situation au Québec.* Montréal : INRS, <https://espace.inrs.ca/id/eprint/15587/>

**Belleau, H.**, **Lavallée, C.** et **M. Pugliese.** (2024). *Un cadre juridique pour les unions libres au Québec ? Ce qu'en pense la population : Le cas du Québec en 2022.* Montréal : INRS <https://espace.inrs.ca/id/eprint/14223>

**Berthiaume, A.**, Lefèvre, S.A., Brunet-Bélanger, A. (2024). *Influencer et s'influencer ? La trajectoire du Collectif des fondations québécoises contre les inégalités (2014-2023).* PhiLab: réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie. 46 p.

**Berthiaume, A.** et Mariette, A. (2024). «L'organisation communautaire au sein du service public québécois: trajectoire d'un groupe professionnel aux marges de l'État social (1970-2000)». *Travail et Emploi*, (172), p. 1-26.

**Berthiaume, A.**, Senac, **C.**, **Dauphinais,**

**C.**, **Gervais, C.**, Lévesque, S. et **Pacaut, P.** (2024). «La participation des parents dans les milieux communautaires Famille : une conceptualisation autour de pratiques d'engagement diversifiées». *Cahiers du CEIDEF* (sous presse).

Bessière, C. & **Pugliese, M.** (2024). «Le patrimoine: une affaire de famille». *Enfances Familles Générations*. n° 46.

Bordeleau, M-L., & **Gervais, C.** (2025). Travail narratif et négociation identitaire chez un groupe de jeunes issus l'immigration : analyse d'une démarche de co-construction d'un film-documentaire. Dans K. Lavoie, R. Vargas Diaz, A. Niang, È. Pouliot & **I. Côté** (Éds). *La participation des enfants et des adolescents à la recherche. La co-construction au cœur des pratiques novatrices.* Presses de l'Université Laval. (sous presse)

Bujold, A., **Gervais, C.**, & Pariseau-Legault, P. (2024). «Pourquoi certaines femmes choisissent d'accoucher sans assistance professionnelle ? Une recension systématique des écrits». *APORIA*, 16 (2), p. 27-39.

Cannas Aghedu F., Blais M., Séguin L.J., **Côté I.** (2024). «Romantic relationship configurations and their correlates among LGBTQ+ persons: A latent class analysis». *PLOS ONE*, 19 (9), p. 1-18.

**Chateaufneuf, D.**, Drapeau, S., Noël, J. et Saint-Jacques, M.-C. (2024). «The Family

Reunification Process in Child Welfare: The Challenge of Providing the Right Services at the Right Time». Dans Bethany, L., Fernandez, E., Wellbourne, P., et Ma, J. (dir.). *Routledge International Handbook of Child and Family Social Work Research: Knowledge-Building, Application, and Impact*. p. 507-522.

**Chateaufeuf, D., Lavallée, C., Hélie, S., Sanfaçon-Gagnon, G., Gauthier-Légaré A. et Rivest-Beauregard, A.** (2025). « Mieux comprendre les contextes et les motifs liés au dépassement des durées maximales de placement en protection de la jeunesse : enjeux et constats ». Dans **D. Chateaufeuf, G. Pagé, K. Poitras et M-A. Poirier** (dir.) *Placement en famille d'accueil et protection de la jeunesse : pratiques, recherches et enjeux*. Québec : Presses de l'Université du Québec, Collection d'Enfance.

**D. Chateaufeuf, A.M. Piché, C. Lavallée.** (2024). «Le point sur l'adoption; changements, évolution et zones de tension», *Enfance, Familles, Générations*, n° 45.

**Côté, I., Barette, F., & Gervais, C.** (accepté, 2024). « Que doit-on retenir de l'histoire que tu m'as racontée? » Posture éthique et réflexive de la restitution des résultats de recherche aux enfants et aux jeunes. Dans K. Lavoie, R. Vargas Diaz, A. Niang, È. Pouliot & I. Côté (Éds). *La participation des enfants et des adolescents à la recherche. La co-construction au cœur des pratiques novatrices*. Presses de l'Université Laval.

**Côté, I., Fournier, C., Aslett, A., et Lavoie, K.** (2024). «L'accès aux services de fertilité pour les femmes lesbiennes, bi ou pansexuelles et les personnes queer, trans ou non-binaires : une revue rapide des écrits scientifiques». *Science infirmière et pratiques en santé*, 7 (1), p. 51-74

Denier, N., Yang, W., **St-Denis, X.**, & S. Waite (2024), «Wage Trajectories of Individuals in Same-Sex and Different-Sex Couples: Evidence from Administrative Data», *Research in Social Stratification and Mobility* 92, article n° 100950

**Diallo, M.** (2024). *Les mieux nantis au Québec et au Canada: portrait et évolution. Rapport de recherche*. Montréal: Observatoire québécois des inégalités.

Doray, P., **Laplante, B.**, Prats, N., et **St-Denis, X.** 2024. « La pandémie de la COVID-19 dans l'enseignement postsecondaire : les parcours scolaires ont-ils été en crise ? ». Dans Vanessa Di Paola et Christophe Guittou (dir.), *Crises et transitions : quelles données pour quelles analyses ?*, Actes des XXIX<sup>es</sup> Journées du longitudinal, 24 et 25 juin 2024, Aix-en-Provence. Céreq Échanges, n° 23, p. 331-342.

Doray, P., Lessard, C., Roy-Vallières, M., **St-Denis, X.**, Grenier, V., & Prats, N. (2024). *Bulletin de l'égalité des chances en éducation. Édition 2024*. Montréal : Observatoire québécois des inégalités.

**Dorval, A.**, Hélie, S. et Poirier, M-A. (2024). «An exploratory typology for understanding family relationship issues in kinship-care placements», *Societies*, 14 (3), article n° 41

**Doucet, S., Barrette, F., Côté, I., Gervais, C., et Lafantaisie, V.** (2024). « Je pense que si je réussis à survivre à une pandémie, je peux dire que mes capacités n'ont pas de limite. » : Les apprentissages comme preuves de résilience chez les jeunes Québécois·e·s en contexte de pandémie. *Revue canadienne de service social*, 41 (1), p. 53-72.

**Doucet, S., Côté, I., Matha, A., et Blais, M.**

(2024). «Particularités des violences à caractères sexuels vécues par des personnes LGBTQ au Québec». *Recherches féministes*, 37 (1), p. 203-221

**Gervais, C., Barette, F., Côté, I., & Lefebvre, E.** (sous presse, 2024). «Team Meeting and Field Notes as a source for reflection on the challenges in engaging Children as research partners: The workings of a research team from Quebec, Canada». Dans Mogensen, L., Fegter, S., Fischer, L., Mason, J., & Fattore, T. (Dir.), *Qualitative Fieldwork with Children: The importance of Context when Facilitating Children's Voices on Well-being across Nations*. Bristol: Bristol University Press.

**Gervais, C., Côté I., Lefebvre, E. & William-Plouffe, M.-C.** (2025). «Un an et trois vagues de pandémie de la COVID19... Quelles stratégies d'adaptation sont mobilisées par les adolescents du Québec ?». Dans *Adolescents dans le monde face à la pandémie*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

**Gervais, C., & Due, C., & Côté, I.** (sous presse, 2025). Listening to and Understanding Children's Words: Ethical and Methodological Issues in Research Involving Culturally Diverse Children. Dans Ali, M. (éd). *Ethical Issues in Working with Refugee Children and Youth*. Vancouver: UBC Press.

**Gervais, C., Lampron-de Souza, S., Parisseau-Legault, P., Chammas, G., Côté, I. & Cliche, K.** (2024). «Family experience of detention for migratory reasons: Findings from a qualitative systematic review». *Child and Family Social Work*, 0, p. 1-14.

**Gervais, C., Preschier, C. Hennetier, C., Berthiaume, A., Pouliot, E. et Noël, R.** (2024). «Eco-parenting, children's psych-

ological well-being and environmental commitment in the context of climate crisis: a scoping review protocol». *OSF Registries*.

**Gervais, C., Thomson-Sweeny, J., Daoust-Zidane, N., Campeau, M., & Côté, I.** (2024). Metaphorical Dialogue: An Innovative Strategy for Capturing Children's Experience of Subjective Well-Being. *Child Indicators Research*, 17, p. 419-443.

Gince, C., Péloquin, C., Randlett, M. et **Vieira, V.** (2024). «Les stagiaires aussi veulent du pain et des roses». *Femlu Magazine*. 4, p. 50-52

Hardy, M.-S., [...], Couture, V. et al. (2024). «Long-term care staffs' experience in facilitating the use of videoconferencing by cognitively impaired long-term care residents during the COVID-19 pandemic: a mixed-methods study». *BMC Health Services Research*, vol 24, article no 646

**Kempeneers, M., Dandurand R. B., Van Pevénage, I et Vanbremeersch, M.** (2024) *Les solidarités familiales : ce qui a changé au Québec sur trois générations*. Montréal, Del Busso.

Landry, I., René, C., Verdon, C., deMontigny, F., & **Gervais, C.** (2024). «Que vivent les infirmières en contexte de deuil et de mort». *Perspective infirmière*, 21 (1), p. 35-40.

**Laplante, B.** (2024). « Policy and fertility, a case study of the Quebec Parental Insurance Plan ». *Population Research and Policy Review*, vol. 43, article n° 39.

**C. Lavallée, H. Belleau.** (2024). *Mémoire déposé sur le projet de loi 56 : Loi portant sur la réforme du droit de la famille et instituant le régime d'union parentale*, Montréal : INRS, 47 p.

**C. Lavallée et Rivest-Beauregard, A.** (2024)

« Respect des droits de l'enfant », dans Jurisclasseur Québec, coll. « Droit civil », *Personnes et famille*, fasc. 3, Montréal, Lexis-Nexis Canada.

Lavoie, K., **Côté, I** et **Doucet, S.** (2024). « Pourquoi devrais-je adopter mon propre enfant? » Le recours à l'adoption par consentement spécial pour établir la filiation d'un enfant né d'une grossesse pour autrui au Québec». *Enfances, Familles, Générations*, n° 45.

Lazarus, J. et **Pugliese, M.** (2024). «Viviana A. Zelizer: Sociologist of the family and intimacy». *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*.

Lessard, J., Simard, M.-C., Poitras, K., **Cha-teauneuf, D.** et Lemardelet, L. (2024.) «Entente sur mesures volontaires au Québec : Portrait des familles et modification des mesures en protection de la jeunesse». *Revue de psychoéducation*, 53 (2), p. 155-175.

Lévesque, S., Toupin, A. et **Pugliese, M.** (2024). «Contraception: A gendered burden? A mixed methods exploration of experiences around contraception responsibility». *The Canadian Journal of Human Sexuality*, 33 (2), p. 236-248.

Mercier, G., Pierce, T., Mercier, J., Bernard-Giroux, C., de Montigny, F., Dubeau, D., **Gervais, C.**, & da Costa, D. (2024). «Challenges to coparenting posed by military life and strategies used by fathers and mothers to overcome them». *The Journal of Military, Veteran and Family Health*, 10 (5), p. 127-141.

Morand, É., Blais, M., **Côté, I.**, Samoilenko, M., & Chamberland L. (2024). «Disclosing One's Non-Heterosexual Sexual Orientation at Work in 2020: A Survey of Quebec LGBTQ

Workers». *Journal of Homosexuality*, 71 (4), p. 1030-1056.

Pariseau-Legault, P., Ayala, R.A., Labrecque-Lebeau, L., Vallée-Ouimet, S., Bujold, A. & **Gervais, C.** (2024). «La pratique infirmière en santé mentale et l'ordre négocié des professions : analyse des discours publics portant sur l'encadrement de la psychothérapie au Québec (Canada)», *L'infirmière clinicienne*, 21 (1), p. 1-20.

**Piazzesi, C.** (2024). «On the 'Female Gaze' in the Interview Setting: Methodological Insights from Fieldwork with Women», *Italian Sociological Review*, 14 (2), p. 399-420.

Pouliot, E., Simard, A.-S., Maltais, D., **Gervais, C.**, Tardif-Grenier, K. et Ross, G. (accepté, 2024). « L'utilisation du Digital Storytelling pour favoriser le pouvoir d'agir et la résilience d'adolescents et d'adolescentes exposés à des catastrophes naturelles », dans K. Lavoie, R. Vargas Diaz, A. Niang, E. Pouliot et **I. Côté** (Eds), *La participation des enfants et des adolescents en recherche : La co-construction au cœur des pratiques novatrices*. Québec : Presses de l'Université Laval.

**Pugliese, M.** (2024). «Declining Marriage Rates and The Collapse of Household Savings 1980-2014». *Canadian Studies in Population*, 51 (4), p. 1-43.

**Pugliese, M.** et **Chaumont-Goneau, M.** (2024). «Les inégalités de genre en matière de patrimoine chez les personnes seules dans les contextes canadiens et québécois». *Cahiers québécois de démographie*, 49 (1), p. 1-29.

**Pugliese, M.** et **Quintal-Marineau, M.** (2024). «Endettement et parentalité intensive : les difficultés de remboursement chez

les parents du Québec». *Enfances Familles Générations*. N° 46.

Siffrein-Blanc, C. et **Lavallée, C.** (2024). « Placement long et maintien des relations parentales : Regard comparé Fran-Québec », en ligne sur le site de l'Observatoire national de protection de l'enfance, République française, septembre 2024, <https://onpe.france-enfance-protegee.fr/>

**St-Denis, X.** & Nono Djomgang, C. (2024). *Postsecondary education credential accumulation pathways and the intergenerational reproduction of inequalities*. Toronto, ON: Ontario Council for Articulation and Transfers (ONCAT).

Tardif-Grenier, K., Falcão, W., Olivier, E., **Gervais, C.**, Archambault, I., Dupéré, V., Thomson-Sweeny, J., Roy, J. (2023). «Pratiques des coachs sportifs et développement positif des jeunes en milieu urbain». *Revue de psychoéducation*, 52 (2), p. 550-557.

Vaillancourt, M., de Montigny, F., Dubeau, C., **Gervais, C.**, Pierce, T. & Da Costa, D. (2024). «A qualitative study exploring the experiences of social stress during the transition to parenthood among first- and second-generation immigrant parents in Quebec, Canada». *BMC Pregnancy and Childbirth*, 24, article n° 575.

**Vieira, V.** et **Berthiaume, A.** (2024). «Mieux comprendre et favoriser la participation des parents dans les organismes communautaires». *Bulletin de liaison : La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec*. 49 (1), p. 5-7.

Yang, C.-I. W., Denier, N., **St-Denis, X.**, Waite, S. (2025). « Studying individuals in same-sex couples using longitudinal administrative

data from Canadian tax records: Opportunities and challenges», *Demographic Research*, 52, p. 25-70.



# ACTIVITÉS DU PARTENARIAT

# ACTIVITÉS 2024-2025

L'année qui s'achève a encore une fois été bien remplie! Pour cette troisième année de notre programmation scientifique, nous avons voulu garder un rythme soutenu d'évènements: séminaires, conférences-midi, collaborations, colloques, ateliers. En tout, plus d'une dizaine de rendez-vous savants, s'adressant autant aux chercheur-e-s qu'aux professionnel-le-s qui oeuvrent auprès des familles sur le terrain. Comble du bonheur, vous avez, à chaque fois, été au rendez-vous! Le tournant hybride de nos évènements semble porter fruit: vous répondez *présent-e!* sur place et en ligne, sans compter les visionnements de nos enregistrements sur notre [chaîne YouTube](#).

La section qui suit vous permet de prendre connaissance des évènements à venir sous peu, soit notre prochaine conférences-midi, ainsi que notre colloque annuel 2025 qui aura pour thème *La norme du couple mise à l'épreuve: intimité, parentalité et faire famille hors du cadre conjugal*, organisé en collaboration avec la Chaire de recherche pour l'étude des relations intimes, conjugales et amoureuses (ERICA).

Pour terminer, retour sur les évènements qui ont eu lieu depuis la parution de notre dernier bulletin. N'hésitez pas à cliquer sur les différentes affiches pour vous rendre sur la page des évènements et accéder aux enregistrements.

**FAMILLES  
EN MOUVANCE**  
PARTENARIAT DE RECHERCHE

En collaboration  
avec

**Conférence-midi collaborative**

**La transmission de l'héritage:  
une question de genre?**

L'expérience genrée de planification  
successorale au Québec

**Camille  
Biron-Boileau**

Candidate au doctorat à  
l'Université de Chicago

Précédée d'analyses inédites sur les réceptions d'héritages au Québec et au Canada, par

**Maude Pugliese**

Professeure au Centre UCS de l'INRS

Suivi d'une discussion avec **Geoffroy Boucher**, économiste et responsable des relations gouvernementales à l'Observatoire québécois des inégalités

mercredi

**19 mars**

2025

🕒

12h30

à

14h00

📍

**INRS-UCS**

**Montréal**  
(métro Sherbrooke)

**Évènement hybride gratuit**

🍽️ \*Dîner offert aux personnes en présence\* 🍕

Inscriptions obligatoires

[partenariat-familles.inrs.ca](https://partenariat-familles.inrs.ca)

Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385, Sherbrooke Est, Montréal (QC) H2X 1E3  
514-499-4010 | [partenariat@inrs.ca](mailto:partenariat@inrs.ca) | [www.partenariat-familles.inrs.ca](http://www.partenariat-familles.inrs.ca)

# COLLOQUE ANNUEL 2025

Partenariat Familles en mouvance  
Chaire de recherche pour l'étude des relations intimes,  
conjugales et amoureuses (ERICA)

## LA NORME DU COUPLE À L'ÉPREUVE : INTIMITÉ, PARENTALITÉ ET FAIRE FAMILLE HORS DU CADRE CONJUGAL

23 MAI  
2025

Évènement hybride

Centre UCS de l'INRS

385 rue Sherbrooke Est, Montréal, H2X 1E3

ou

En ligne sur la plateforme Zoom

### Invitées internationales



Sasha Roseneil  
University of Sussex



Grace Halden  
University of London



Kris Marsh  
University of Maryland

### Avec la participation de

Magalie Quintal-Marineau (INRS)

Jacob Deschamps (INRS)

Maude Pugliese (INRS)

Sabrina Zeghiche (UQO)

Chiara Piazzesi (UQAM)



Inscriptions obligatoires

[partenariat-familles.inrs.ca](https://partenariat-familles.inrs.ca)



# FAMILLES EN MOUVANCE

PARTENARIAT DE RECHERCHE

## Conférence-midi hybride

EXPÉRIENCE DE LA **PARENTALITÉ**  
et réactions des parents face à la  
**médicalisation** ciblant leur enfant



### Marie-Christine Brault

Professeure titulaire, Département de  
sociologie de l'Université Laval

### Évènement hybride gratuit

 \*Dîner offert aux personnes en présence\*   
Inscriptions obligatoires

[partenariat-familles.inrs.ca](http://partenariat-familles.inrs.ca)



Mardi

15 avril  
2025



12h30

à

13h30



INRS-UCS

Montréal

(métro Sherbrooke)



Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke Est, Montréal (QC) H2X 1E3  
514-499-4010 | [partenariat@inrs.ca](mailto:partenariat@inrs.ca) | [www.partenariat-familles.inrs.ca](http://www.partenariat-familles.inrs.ca)



**FAMILLES EN MOUVANCE**  
PARTENARIAT DE RECHERCHE

**Conférence-midi**

**À LA CROISÉE DES CHEMINS:**  
Les enfants noirs et le système de protection de l'enfance du Québec



**Alicia Boatswain-Kyte**  
École de travail social  
Université McGill

Évènement hybride gratuit  
**Centre UCS de l'INRS, Montréal**  
(à deux pas du métro Sherbrooke)

Inscriptions obligatoires au  
[partenariat-familles.inrs.ca](http://partenariat-familles.inrs.ca)



Mercredi  
**20 mars**  
2024

12 h 30  
à  
13 h 30



Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke Est, Montréal (QC) H2X 1E3 | 514-499-4010 | [partenariat@inrs.ca](mailto:partenariat@inrs.ca) | [www.partenariat-familles.inrs.ca](http://www.partenariat-familles.inrs.ca)

**FAMILLES EN MOUVANCE**  
PARTENARIAT DE RECHERCHE

**LANCEMENT DE LIVRE**

**ÉGALITÉ, FÉCONDITÉ ET MATERNITÉ**  
LE SOUTIEN AUX FAMILLES AU QUÉBEC



**Sophie Mathieu**  
Professeure invitée  
Université TELUQ  
Institut Vanier de la famille

Avec présentations de



**Corinne Vachon Croteau**  
Directrice  
Réseau pour un Québec famille



**Marie Gendron**  
Présidente-Directrice  
Conseil de gestion de l'assurance parentale

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

**CENTRE UCS DE L'INRS**  
385, rue Sherbrooke E., Montréal (à deux pas du métro Sherbrooke)

**11 avril 2024**      **16 h 30 à 18 h 30**





Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke est, Montréal (QC) H2X 1E3 | 514-499-4010 | [partenariat@inrs.ca](mailto:partenariat@inrs.ca) | [www.partenariat-familles.inrs.ca](http://www.partenariat-familles.inrs.ca)

**FAMILLES EN MOUVANCE**  
PARTENARIAT DE RECHERCHE

**Conférence virtuelle**

**PROJET DE LOI 56 CRÉANT L'UNION PARENTALE:**  
Une analyse juridique et sociologique





**Héliène Belleau**  
Institut national de la recherche scientifique



**Carmen Lavallée**  
Université de Sherbrooke

**Évènement virtuel gratuit**  
Inscriptions obligatoires au  
[partenariat-familles.inrs.ca](http://partenariat-familles.inrs.ca)



Judi  
**18 avril**  
2024

11h00  
à  
midi



Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke Est, Montréal (QC) H2X 1E3 | 514-499-4010 | [partenariat@inrs.ca](mailto:partenariat@inrs.ca) | [www.partenariat-familles.inrs.ca](http://www.partenariat-familles.inrs.ca)

**Colloque étudiant du partenariat Familles en mouvement**  
5e édition - 2024



**COMPRENDRE LA PLURALITÉ DES FAMILLES AU QUÉBEC:**  
Regards étudiants et approches interdisciplinaires

**30 avril 2024**  
de 9h00 à 16h00

**Centre UCS de l'INRS**  
385, rue Sherbrooke Est  
Montréal, H2X 1E3

**Évènement gratuit en présence**  
Inscriptions obligatoires sur notre site Web au [partenariat-familles.inrs.ca](http://partenariat-familles.inrs.ca)








Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke Est, Montréal (QC) H2X 1E3 | 514-499-4010 | [partenariat@inrs.ca](mailto:partenariat@inrs.ca) | [www.partenariat-familles.inrs.ca](http://www.partenariat-familles.inrs.ca)

**COLLOQUE ANNUEL 2024**  
Partenariat de recherche Familles en mouvement  
Coorganisé avec l'Observatoire des réalités familiales du Québec

**DANS L'OMBRE DE LA RÉFORME  
DU DROIT DE LA FAMILLE :  
LES PLURIPARENTALITÉS  
ET LA RECHERCHE DES ORIGINES**

31 Mai 2024  
En mode hybride  
Centre UCS de l'INRS  
385, rue Sherbrooke Est  
Montréal, H2X 1E3



INSCRIPTIONS EN COURS  
partenariat-familles.inrs.ca




**FAMILLES EN MOUVANCE**  
PARTENARIAT DE RECHERCHE

**LANCEMENT DE LIVRE**

**SOLIDARITÉS FAMILIALES**  
CE QUI A CHANGÉ AU QUÉBEC SUR TROIS GÉNÉRATIONS

**Marianne Kempeneers**  
Professeure et directrice du département de sociologie de l'Université de Montréal

**Renée B. Dandurand**  
Professeure associée au centre Urbanisation Culture Société de l'INRS

**Isabelle Van Pevenage**  
Chercheuse d'établissement au Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS)

**Marie Vanbremeersch**  
PhD en sociologie et analyste

Sous la direction de Marianne Kempeneers et Renée B. Dandurand  
En collaboration avec Isabelle Van Pevenage et Marie Vanbremeersch

**Solidarités familiales**  
Ce qui a changé au Québec sur trois générations

**CENTRE UCS DE L'INRS**  
385, rue Sherbrooke E., Montréal (métro Sherbrooke)

26 septembre 2024, de 16h30 à 18h30



Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke Est, Montréal (QC) H2X 1E3  
514-499-4010 | partenariat@inrs.ca | www.partenariat-familles.inrs.ca



**FAMILLES EN MOUVANCE**  
PARTENARIAT DE RECHERCHE

**Conférence-midi**

**DEVENIR PÈRE SUR LE TARD**  
La paternité à un âge avancé sous l'angle de l'éthique relationnelle

Mardi  
22 octobre  
2024  
12h30 à 13h30  
Centre UCS de l'INRS (Montréal)



**Vincent Couture**  
Faculté des sciences infirmières  
Université Laval

**Évènement hybride gratuit**  
Inscriptions obligatoires  
\*Dîner offert aux personnes en présence\*



Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke Est, Montréal (QC) H2X 1E3  
514-499-4010 | partenariat@inrs.ca | www.partenariat-familles.inrs.ca



**FAMILLES EN MOUVANCE**  
PARTENARIAT DE RECHERCHE

**Conférence-midi**

**DU « JE AU NOUS » :**  
Réflexions sur la participation des parents dans les organismes communautaires

Lundi  
25 novembre  
2024  
12h30 à 13h30  
INRS-UCS Montréal (métro Sherbrooke)

**Annabelle Berthiaume**  
École de travail social de l'Université de Sherbrooke

**Chloé Dauphinais**  
Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec

**Coline Sénac**  
Dépt. de Sciences humaines, Lettres et communication de l'Université TÉLUQ

**Évènement hybride gratuit**  
Inscriptions obligatoires  
\*Dîner offert aux personnes en présence\*



Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke Est, Montréal (QC) H2X 1E3  
514-499-4010 | partenariat@inrs.ca | www.partenariat-familles.inrs.ca



ACTIVITÉS DU PARTENARIAT

**FAMILLES EN MOUVANCE**  
PARTENARIAT DE RECHERCHE

**Conférence-midi hybride**

**LA CHARGE ESTHÉTIQUE**  
Penser la mise en beauté dans le quotidien des femmes en couple



**Mardi**  
17 décembre  
2024

12h30 à 13h30

Centre UCS de l'INRS  
(métro Sherbrooke)

**Juline Parrenin**  
Étudiante en sociologie, 2e cycle  
Université de Montréal

**Chiara Piazzesi**  
Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

**Évènement hybride gratuit**  
Inscriptions obligatoires  
\*Dîner offert aux personnes en présence\*



Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke Est, Montréal (QC) H2X 1E3  
514-499-4010 | partenariat@inrs.ca | www.partenariat-familles.inrs.ca

**INRS**  
Institut national de la recherche scientifique

**FAMILLES EN MOUVANCE**  
PARTENARIAT DE RECHERCHE

**Atelier virtuel gratuit**

**Atelier métho**  
Réaliser une revue rapide de la littérature à l'aide d'un logiciel de gestion de recension

**Mardi**  
28 janvier  
2025

12h30 à 13h30

**Roxane Guay**  
Candidate au doctorat à l'École de travail social et de criminologie de l'U. Laval, sous la dir. de Kévin Lavoie

**Marie-Rose Lépine**  
Candidate au doctorat en psychologie à l'UQO, sous la dir. de Isabel Côté

Inscriptions obligatoires au [partenariat-familles.inrs.ca](http://partenariat-familles.inrs.ca)



Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke Est, Montréal (QC) H2X 1E3  
514-499-4010 | partenariat@inrs.ca | www.partenariat-familles.inrs.ca

**INRS**  
Institut national de la recherche scientifique

**FAMILLES EN MOUVANCE**  
PARTENARIAT DE RECHERCHE

**Conférence-midi hybride**

**L'influence des grands-parents sur l'éducation de leurs petits-enfants**



**Jeudi**  
30 janvier  
2025

12h30 à 13h30

INRS-UCS  
Montréal  
(métro Sherbrooke)

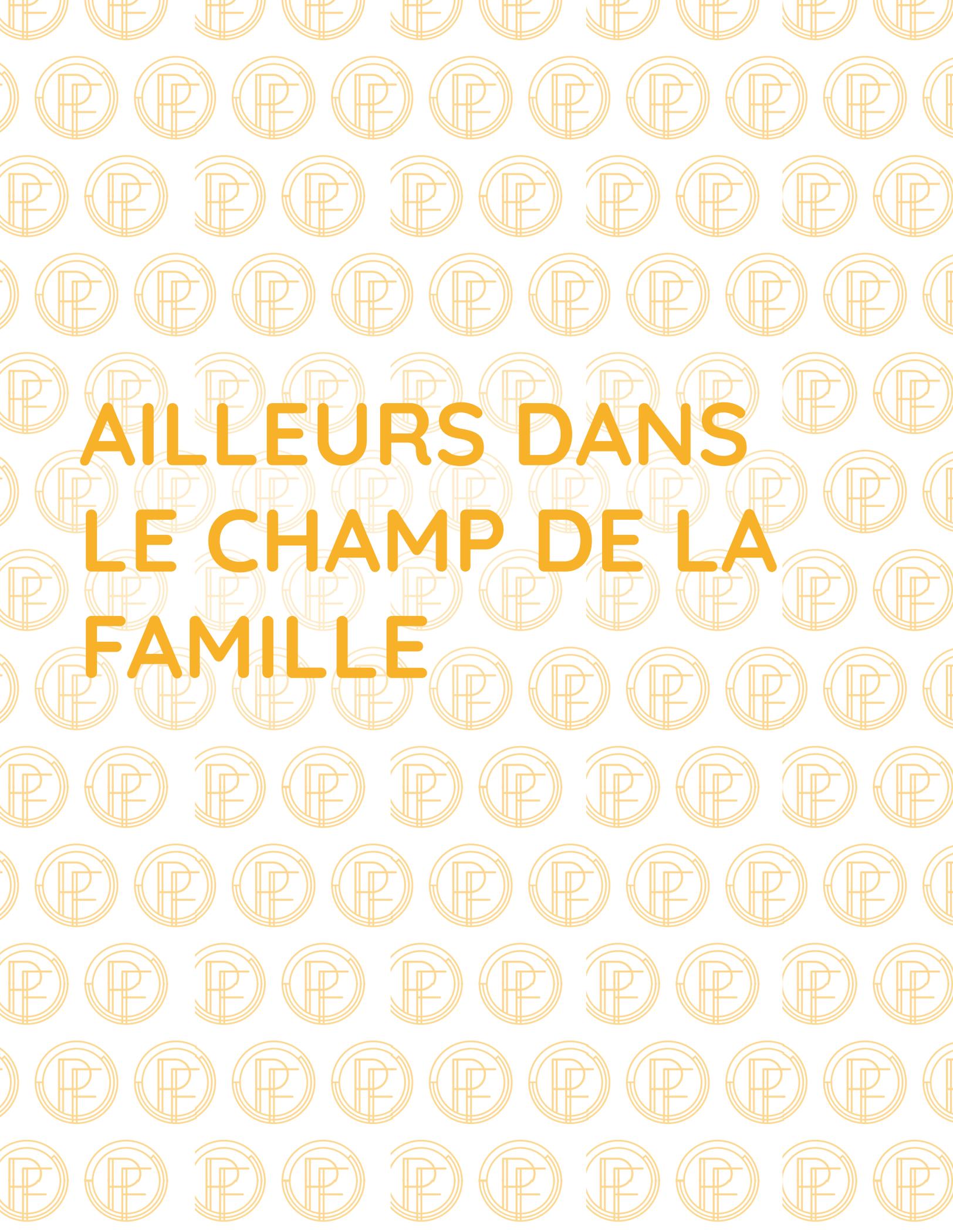
**Xavier St-Denis**  
Professeur au centre UCS de l'INRS

**Évènement hybride gratuit**  
\*Dîner offert aux personnes en présence\*  
Inscriptions obligatoires  
[partenariat-familles.inrs.ca](http://partenariat-familles.inrs.ca)



Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke Est, Montréal (QC) H2X 1E3  
514-499-4010 | partenariat@inrs.ca | www.partenariat-familles.inrs.ca

**INRS**  
Institut national de la recherche scientifique



**AILLEURS DANS  
LE CHAMP DE LA  
FAMILLE**



# Observatoire des réalités familiales du Québec

Actualité de la recherche sur les familles

L'**Observatoire des réalités familiales du Québec** (ORFQ) est un espace de diffusion des connaissances scientifiques actuelles sur les familles du Québec. L'ORFQ rassemble les résultats des plus récentes recherches afin de documenter les transformations des réalités contemporaines de la famille québécoise et les rendre disponibles dans un style accessible et dynamique.

Suivant cet objectif, les résultats de ces recherches sont présentés sous la forme de courts textes de vulgarisation scientifique, d'infographies et d'autres formats facilitant l'appropriation des connaissances. L'ORFQ travaille en étroite collaboration avec la Base documentaire des recherches sur les familles du Québec - Famili@, la plus importante banque de données sur la famille au Québec. L'ORFQ et Famili@ sont membres du partenariat de recherche Familles en mouvance (PRFM).

Saviez-vous que l'ORFQ est également engagé dans la formation de la relève en vulgarisation scientifique? En effet, notre équipe est composée de personnes rédactrices étudiantes de 1er et 2e cycles universitaires qui bénéficient de formation tout

au long de leur mandat. Également, l'ORFQ accueille des stagiaires et collabore avec des professeur-e-s, dans le cadre de leurs cours universitaires, pour la formation des étudiant-e-s de 2e et 3e cycles en vulgarisation scientifique.

## **L'ORFQ fête ses 10 ans d'existence!**

Créé en 2015 par des chercheuses et chercheurs du partenariat de recherche Famille en mouvance (PRFM), l'ORFQ avait pour visée de répondre à un besoin de connaissances probantes à l'époque où les sources d'informations peu fiables sont déjà nombreuses. Avec l'intention d'informer les milieux Famille et la population sur une variété d'enjeux d'actualité par l'entremise de courts textes présentant les dernières découvertes scientifiques dans le champ de la famille, l'ORFQ a fusionné avec Famili@ en 2018-2019 afin de faciliter l'objectif commun de transferts de connaissances sur les familles et la mise en valeur des recherches produites au Québec. L'année 2022-2023 a quant à elle été marquée par la mise sur pied d'un comité consultatif composé d'actrices et d'acteurs importants des milieux Familles qui orientent désormais l'ORFQ

dans l'identification des besoins de connaissances des organisations du secteur Famille. De 2022 à 2025, les outils de transferts de connaissances se sont diversifiés et les modes de diffusion se sont perfectionnés, amenant l'ORFQ à rejoindre un nombre croissant de personnes intéressées par les nouvelles connaissances sur les familles du Québec. Depuis 2015, plus de 460 publications abordant des sujets variés ont été diffusés sur notre site web. De 2022 à 2025 seulement, les textes, infographies, dossiers et autres publications proposées sur le site web de l'ORFQ ont été vus 308 940 fois! Pour la même période, ce sont 142 149 personnes situées partout au Québec qui ont bénéficié de savoirs récents sur les réalités familiales et leurs transformations.

En 2025, l'ORFQ poursuit sa collaboration avec les milieux Familles! Toujours dans le but d'outiller les organisations et les familles par le transfert de nouvelles connaissances, l'ORFQ publiera de nombreux textes illustrés, plusieurs infographies et son tout premier carnet de colloque sur des réalités familiales en phase avec les enjeux actuels. Réalisé dans la foulée du colloque Dans l'ombre du droit de la famille : les pluri-parentalités et la recherche des origines coorganisé avec le PRFM en mai 2024, cette formule inédite propose de courts textes vulgarisés et illustrés tirés des conférences présentées lors de l'événement.

Pour être informé-e-s des publications et événements à venir à l'ORFQ, abonnez-vous à notre infolettre mensuelle et suivez-vous sur les médias sociaux.

Pour en savoir plus  
[orfq.inrs.ca](http://orfq.inrs.ca)

Suivez-les sur :

[Facebook](#)

[LinkedIn](#)

[Instagram](#)

Ou abonnez-vous à l'[infolettre de l'ORFQ](#).

Pour être informés des activités du partenariat, consultez notre site internet ou inscrivez-vous sur notre **liste de diffusion** : [partenariat-familles.inrs.ca](http://partenariat-familles.inrs.ca)

Suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux :



Bulletin de liaison du partenariat Familles en mouvance, vol. 21, 2024-2025

© Partenariat Familles en mouvance, 2025.

Production

Simon Abdela

coordination

[partenariat@inrs.ca](mailto:partenariat@inrs.ca)

[partenariat-familles.inrs.ca](http://partenariat-familles.inrs.ca)

Le partenariat Familles en mouvance reçoit le soutien financier du FRQSC.

Québec 

Fonds de recherche – Nature et technologies  
Fonds de recherche – Santé  
Fonds de recherche – Société et culture

IN  
RS

Institut national  
de la recherche  
scientifique